



PROMETHEEART et la COMPAGNIE ANTONIN ARTAUD
présentent

QUELLE SANTÉ

Comédie de René Bruneau



Mise en scène Chantal Giraudin

samedi 21 novembre - 20h30 - Espace Robert Manuel

tarif : 10€/personne - 5€ pour les moins de 12 ans

billetterie disponible dans les mairies annexes et les offices de tourisme

Renseignements : Service Animation-Culture-Festivités - Tél. 04 94 19 59 55

Les Issambres - Le Village - La Bouverie
ROQUEBRUNE
SUR ARGENS



la tribune

Le magazine d'information de la Commune de Roquebrune-sur-Argens - N°28

Octobre 2009



**VISITE OFFICIELLE
du MINISTRE de l'INTÉRIEUR,
Brice HORTEFEUX**

Les élus à votre service



Luc JOUSSE
Maire de Roquebrune-sur-Argens,
Président de la Société d'Economie Mixte S.A.R.L.
Président du C.C.A.S. - Vice-président de S.C.D.T.
Hôtel de Ville du Village et Mairies annexes sur rendez-vous.
Cabinet du Maire : Tél. 04 94 19 59 51



Jean-Paul OLLIVIER
Premier Adjoint, Délégué à l'Urbanisme au Foncier
aux Marchés publics, à l'Administration générale,
à la Culture et au Patrimoine.
Hôtel de Ville du Village et Mairie d'Honneur,
sur rendez-vous.
Tél : 04 94 19 59 59 ou 04 94 19 59 54
E-mail : jpollivier@maire-roquebrune-argens.fr



Michel BOUVARD
Délégué aux Finances publiques, à l'Emploi,
au Développement économique, aux Affaires Maritimes.
Président de TD M.T.
Hôtel de Ville du Village, sur rendez-vous.
Tél : 04 94 19 59 01
E-mail : mbouvard@maire-roquebrune-argens.fr



Annie CABASSE LAROCHE
Déléguée au Tourisme.
Hôtel de Ville du Village, (ancien bureau de M. CABASSE),
sur rendez-vous. Tél. 06 09 07 76 45



Joëlle NEVEUX
Déléguée à l'Enseignement, à la Caisse des écoles,
à l'Animation et au Domaine Public.
Services Affaires Scolaires et Service Animation,
sur rendez-vous. Tél : 04 94 19 59 55
E-mail : jneveux@maire-roquebrune-argens.fr



Patrick VEGAS
Délégué à la Sécurité.
Le vendredi de 14h à 16h, sur rendez-vous.
Tél. 06 72 30 44 35
E-mail : PKAS8306@yahoo.fr



Florent VILLANOVA
Délégué aux Sports et aux Loisirs.
Centre de Loisirs de Culture et de Sports Julien Cazelles,
mercredi de 16h à 19h, sur rendez-vous
jeudi de 14h à 18h, sur rendez-vous.
Tél. 04 94 19 59 59



Michèle LETOT
Déléguée à l'Environnement et à la Santé Publique.
Service Environnement à la Mairie annexe des Issambres,
sur rendez-vous.
Tél. 04 94 55 07 70



Marie-Claude GUERIN
Déléguée à l'Etat-Civil, au Carnet de la Tenue de la liste électo-
rale, attribution d'accueil, sortie de territoire,
certificat de vie, certificat de vie commune,
reconnaissance militaire, droits de succession,
attribution de résidence, certificat de communauté de vie, et à
l'Agriculture, C.C.F.F.
Commission Extra-municipale des risques majeurs.
Mairie d'honneur au Village, sur rendez-vous.
Tél. 06 72 94 82 76 - E-mail : marieclaude-guerin@wanadoo.fr



Nicole LOTITO
Déléguée à la Politique de la Ville et des Jeunes,
aux Crèches,
aux Logements, à la Prévention Urbaine,
à l'Artisanat, au Commerce.
Maison de Roquebrune, le vendredi matin
sur rendez-vous - Tél. 04 94 19 09 43
E-mail : vhaoco@maire-roquebrune-argens.fr



Philippe LEFEVRE
Adjoint spécial au quartier de la Bouverie
Mairie annexe de la Bouverie
Tous les matins du lundi au vendredi,
sur rendez-vous.
Tél. 06 74 78 02 68



Colette ANGLADE
Adjointe spéciale au quartier des Issambres.
Mairie Annexe des Issambres
Le lundi de 9h00 à 12h et le mercredi de 9h00 à
12h
et de 14h00 à 16h00, sans rendez-vous.
Tél. 06 72 30 32 53



André COURTIL
Délégué aux Travaux
Services Techniques, Eau-Assainissement,
Grands Projets au Village
sur rendez-vous.
Tél. 06 76 54 69 60



Liliane TISSERAND
Déléguée aux Affaires Sociales.
Centre Communal d'Action Sociale,
sur rendez-vous.
Tél. 06 72 89 89 36



Michel TING
Délégué aux Affaires Patriotiques,
Correspondant Délégé.
Hôtel de Ville du Village, Mairie annexe des
Issambres et de la Bouverie,
le mercredi, sur rendez-vous.
Tél. 06 87 67 47 14
E-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr



Jean-Christophe MILLIOT
Délégué aux Assurances.
Hôtel de Ville du Village, le lundi matin
sur rendez-vous.
Tél. 06 71 31 45 56



Paul HEIM
Délégué à la représentation extérieure
et manifestations officielles.



Johnny RODRIGUES
Commissions Culture et Patrimoine,
Affaires scolaires et sports, Affaires sociales,
Tourisme, Animation La Bouverie



Fanny PAIGNON
Commission Culture et Patrimoine,
Affaires scolaires et sports



Françoise CHAILLAN
Commissions Culture et Patrimoine,
Environnement



René CORGNOLO
Commissions Affaires scolaires et sports,
Affaires sociales, Urbanisme, Corso fleur



Isabelle PLANTARD
Commission Affaires scolaires et sports



**Fern GUILLIBERT
DE LALAUZIERE**
Commissions Culture et Patrimoine,
Environnement



Joëlle DUMOND
Commissions Culture et Patrimoine,
Affaires sociales, Finances publiques



Jean-Claude CARPENTIER
Commissions Finances publiques,
Urbanisme, Environnement, Tourisme,
L.G.V.



Sylvie SERGE-GABITEN
Commissions Culture et Patrimoine,
Affaires scolaires et sports



Joël PASQUETTE
Commissions Culture et Patrimoine,
Affaires sociales, Gens du voyage

E-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr
www.roquebrune.com
Rue Grande - André Cabasse
Tél : 04 94 19 59 59

Détente

Recette DAUBE DE LAPIN A LA PROVENÇALE



Pour cette recette, il est recommandé de choisir un vin de très bonne qualité : le même qui serait servi à table pour accompagner le plat.

LA RECETTE :

- Préparez la marinade.
- Épluchez et coupez les carottes en rondelles biseautées.
 - Pelez l'oignon, piquez-le avec les clous de girofle.
 - Écrasez les gousses d'ail sans les éplucher.
 - Mettez l'oignon au fond d'un saladier en verre, ajoutez les morceaux de lapin, les carottes, l'ail et les baies de genièvre ainsi que laurier, thym et romarin. Arrosez avec l'huile d'olive.
 - Versez la bouteille de vin rouge, le zeste d'orange, le persil et l'armagnac.
- Mélangez, laissez mariner au moins six heures en retournant les morceaux de lapin une fois.
- Sortez le lapin, les carottes et l'oignon de la marinade en les égouttant bien.
 - Farinez très légèrement les morceaux de lapin en faisant tomber l'excédent de farine.
 - Retirez les clous de girofles de l'oignon, émincez-le.
 - Épluchez et partagez en 2 les échalotes. Égouttez les champignons.
 - Mettez la moitié du saindoux et 3 cuillères à soupe d'huile d'olive dans la cocotte. Faites revenir les carottes et les champignons 3 min. Réservez-les dans un plat.
 - Remplacez-les par les morceaux de lapin en les faisant bien dorer de tous cotés. Ajoutez-les au fur et à mesure dans le plat avec les carottes. Salez légèrement chaque morceau.
 - Remplacez-les par l'oignon émincé et les échalotes. Mélangez en grattant bien le fond de la cocotte. Ajoutez les lardons, laissez risoler 2 à 3 min. Ajoutez le concentré de tomate, mélangez puis versez la marinade filtrée.
 - Salez, poivrez, ajoutez le zeste d'orange, 2 feuilles de laurier, 10 baies de genièvre et la cannelle. Mélangez, portez à ébullition puis baissez le feu et laissez mijoter couvert 30 min.
 - Pendant ce temps, mettez le cube de bouillon de volaille dans un récipient avec 25 cl d'eau. Faites chauffer au micro onde 1 min puissance maxi.
 - 30 min après, versez le bouillon de volaille dans la marmite, mélangez. Ajoutez lapin, carottes et champignons. Couvrez, poursuivez la cuisson 45 min environ. Le lapin doit être tendre mais non défilé.
 - Sortez les morceaux de lapin de la cocotte, réservez au chaud.
 - Augmentez le feu, goûtez, rectifiez l'assaisonnement si nécessaire, ajoutez les 2 carrés de chocolat, mélangez, laissez réduire 15 min.

Servez le lapin nappé de sauce, accompagné de pâtes fraîches, de purée maison ou encore de polenta.

BON APPÉTIT !

RETROUVEZ LES RECETTES DE CHANTAL
SUR SON NOUVEAU SITE
WWW.TOQUES2CUISINE.COM

Temps de préparation : 40 min.
Temps de cuisson : 1 h 30 min.
Marinade : 6 h au moins.

Sommaire

LES ÉLUS À VOTRE SERVICE	P 2
ÉDITO DU MAIRE	P 3
BRÈVES	P 4-6
HOMMAGE	P 7
ACTUALITÉS	P 8-14
ÉCONOMIE	P 15-17
TRANSPORT	P 18
SÉCURITÉ	P 19
TRAVAUX	P 20-21
URBANISME	P 22
MÉMOIRE	P 23
PATRIMOINE	P 24-25
FISCALITÉ	P 25
ANIMATIONS-CULTURE	P 26-28
SPORTS	P 29-31
ENFANCE JEUNESSE	P 31
ASSOCIATIONS	P 32-34
NÉCROLOGIE	P 35-36
AGENDA	P 37-38
DÉTENTE	P 39

E-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr
www.roquebrune.com

Rue Grande - André Cabasse / Tél : 04 94 19 59 59

La Tribune de Roquebrune vous est destinée. Que vous souhaitiez exprimer votre opinion sur un sujet de la vie locale, ou nous soumettre une réflexion qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à nous écrire :

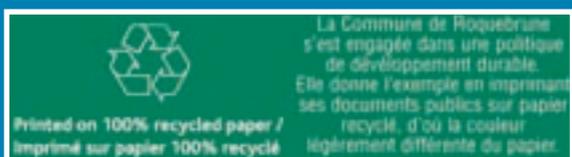
HÔTEL DE VILLE - LA TRIBUNE DE ROQUEBRUNE
 SERVICE COMMUNICATION
 BP4 - 83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Éditeur : Mairie de Roquebrune-sur-Argens
 (Service communication)

Directeur de la Publication : Emmanuelle Guerry
 Conception-Création :
 Agence RAYCLAME - 04 98 11 97 97

Impression : IAPCA (Groupe Riccobono)

Dépôt légal à parution : ISSN 1629-0690



Édito



« 50 ANNEES D'EXPERIENCES ET AUTANT DE LEÇONS...POUR L'AVENIR »

« La persévérance est favorable : la première qualité du chemin spirituel est le courage »

Paulo COELHO, « Manuel du guerrier de la lumière »

Il y a dans la vie des dates, des événements marquants. Le cap des 50 ans en est un et je l'ai franchi ce 5 août : de « quadra » me voici devenu « quinqu » sans m'en apercevoir. Le temps est implacable, inexorable, insidieux. Mais en bon Lion que je suis, même si le combat contre lui est inégal, cela ne me décourage pas et ne suscite aucune mélancolie. Au contraire, c'est dans notre courte existence qu'il appartient à chacun de nous de tracer son chemin, avec détermination et ténacité.

Le temps passe ? Alors, ne le gaspillons pas ! Chaque jour, soyons conscient de notre chance et de notre mission. Pour ma part, optimiste volontariste, je préfère toujours voir une bouteille à moitié pleine, qu'à moitié vide. Ce « demi-siècle » personnel est l'occasion d'une introspection, d'un retour sur soi, d'un constat intime. Même si la « nostalgie du rétroviseur » n'est pas mon goût, le devoir de mémoire est important : pardonner n'est pas oublier et il convient de toujours se rappeler d'où l'on vient pour bien savoir où l'on va. Avoir une histoire, des racines est précieux pour fixer des repères.

A ce moment de maturité, ai-je été juste ? Ai-je fait suffisamment de bien ? Ai-je assez prêté d'attention à autrui ?... Les questionnements existentiels sont nombreux et doivent permettre d'avancer « pour la suite ». Il est toujours difficile de pouvoir avoir le recul et l'objectivité nécessaires pour s'auto-évaluer : l'exercice est parfois cruel, mais toujours salutaire. J'estime mon bilan « globalement positif » comme disait l'autre, et je suis fier du devoir en cours d'accomplissement. Certes, rien n'est jamais parfait : mais est-ce possible ? Même si la perfection n'est pas de ce monde, il convient d'y tendre. Avec humilité et humanisme, j'ai la passion de Roquebrune au cœur et je mesure combien le mandat qui m'a été confié mérite d'être à la hauteur de la confiance témoignée.

Cet été a connu son lot d'avatars : incendie, crise économique, inondation... Notre ville, grâce aux efforts préalablement accomplis a pu surmonter les défis de cette saison particulière. La rentrée apporte maintenant d'autres challenges comme celui, inédit, d'un risque de pandémie auquel, comme le Professeur DEBRÉ, j'espère ne pas avoir à croire... A nous toutes et tous, avec la sérénité conférée par le sentiment de se sentir membre d'une communauté roquebrunoise solidaire, d'affronter victorieusement toute épreuve. La vie est un combat et les batailles perdues sont celles qui ne sont jamais livrées.

Tous ensemble, continuons dans cette voie d'un Roquebrune meilleur. Vous pouvez compter sur moi.

Luc JOUSSE
 Maire de Roquebrune-sur-Argens

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA VILLE à la « triplète » de la Boule Brune

Luc **JOUSSE**, Maire de Roquebrune-sur-Argens, et son Premier Adjoint, **Jean-Paul OLLIVIER**, ont remis la médaille de la Ville à la « triplète » de la Boule Brune, **Laurent BLAY**, **Sébastien LASSAGNE** et **Patrick POUJOL**. Ils sont actuellement champions du Var au Jeu Provençal et ont participé au dernier Championnat de France.

Les résultats de cette équipe montrent la qualité des entraînements dispensés par l'association.

La Boule Brune participe également activement à la vie sportive



roquebrunoise en organisant de nombreux tournois, comme notamment, en juillet dernier, le Grand Prix de la Ville de Roquebrune au Jeu Provençal, la finale se déroulant sur la place Alfred Perrin du Village.

E.H.P.A.D : la Maison des Micocouliers souffle sa 1^{ère} bougie



En juillet 2008, l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, longtemps attendu au Village et réalisé par la Municipalité malgré la regrettable obstruction, à l'époque, de l'opposition municipale d'alors, accueillait sa première pensionnaire. Cet été, la Maison de retraité médicalisée a fêté son premier anniversaire, en présence de tous les résidents, de leurs familles et de leurs amis, du personnel et des représentants de la Municipalité.

Au programme : portes ouvertes, poèmes, textes et chansons préparés et présentés par les résidents, apéritif et déjeuner dans le jardin ensoleillé de l'établissement, spectacle « Cabaret », kermesse et tombola.

Remplie très rapidement, dès son inauguration, cette Maison a démontré combien elle répondait à une forte attente. Une deuxième Maison de ce type va d'ailleurs être réalisée, prochainement, à la Bouverie.

Manuella DURU Miss Roquebrune 2009



Le 13 juillet dernier, **Elodie LAMMENS**, la Miss 2008, remettait en jeu son titre de Miss Roquebrune. Comme chaque année, les jeunes filles étaient toutes dignes de représenter les couleurs de la Ville durant l'année 2009. C'est **Manuella DURU**, jeune étudiante de 17 ans et habitant le Village, qui a conquis le jury.

La Tribune la félicite ainsi que ses dauphines, **Fiorella BONANO** et **Julie BOUDINELLE**.

Comme à l'accoutumée, Manuella et sa maman étaient conviées aux festivités du Festival de la BD.

AGIR POUR L'ENERGIE

Roquebrune mise à l'honneur



*Michèle LETOT
au côté
du Président
Michel
VAUZELLES*

Le 25 septembre dernier, **Michèle LETOT**, Adjointe à l'Environnement, et **Natacha FLEURY**, Chargée du Développement Durable à la Mairie de Roquebrune, ont été conviées par le Conseil Régional, au 3^{ème} Forum annuel AGIR.

La Commune a vu son dossier de candidature « Collectivités Lauréates AGIR pour l'énergie », mettant en avant l'action globale mise en œuvre par la Ville en matière d'économie d'énergie, retenu par la Région P.A.C.A.

Brèves

GOLF 3^{ème} Trophée de la Ville de Roquebrune

En août dernier, le Golf de Roquebrune a organisé le 3^{ème} Trophée de la Ville de Roquebrune-sur-Argens sur le 9 trous. C'était d'ailleurs la dernière compétition sur ce parcours, le 18 trous ayant été officiellement inauguré en septembre.



PLUS DE 60 GOLFEURS

Ce sont plus de 60 joueurs qui ont participé à ce 3^{ème} Trophée de Golf de la Ville de Roquebrune. Nombre d'entre eux étaient d'ailleurs des golfeurs extérieurs de la Région, preuve de son renom.

Grâce au partenariat entre la Municipalité, la S.A. Le Roc et le golf de Roquebrune-sur-Argens, représentés par **Gérard DELLI ZOTTI**, pour l'organisation de cette compétition, chaque joueur a pu être récompensé par, notamment, un délicieux colis confectionné par la Maison du Terroir.

La remise des prix a eu lieu au Golf de Roquebrune, en présence de plusieurs élus de la Commune, dont **Michel BOUVARD**, Président de l'Office de Tourisme et Adjoint au Maire à l'Economie, **Colette ANGLADE**, Adjointe déléguée au quartier des Issambres, et **Joëlle NEVEUX**, Adjointe déléguée à l'Animation.

PATRICK ROMEO, Un Roquebrunois Premier Conseiller Prud'hommal



En septembre, **Luc JOUSSE**, Maire de Roquebrune, a reçu **Patrick ROMEO** devenu en début d'année le Premier Conseiller Prud'hommal* de Saint-Raphaël. Il n'est pas novice dans ce domaine puisque, de 2001 à 2008, il était déjà élu 2^{ème} Conseiller des Prud'hommes. « *C'est donc avec une grande fierté et satisfaction que j'exerce mon métier et la défense de notre littoral si précieux d'autant plus que, de mémoire, c'est la première fois qu'un Premier Prud'homme stationne au Port des Issambres* », déclare-t-il.

Patrick ROMEO, fils et petits fils de pêcheurs, est lui aussi patron pêcheur. Il exerce son activité sur le littoral de Saint-Raphaël et des Issambres car leurs fonds marins disposent de variétés de poissons de méditerranée différentes. Cela fait douze années qu'il pêche aux Issambres et, il avoue « *s'être attaché à ce petit port intime* ».

* Le Conseil des prud'hommes est la juridiction chargée d'arbitrer les litiges individuels du travail soumis au droit du travail

JOURNÉE MARIALE L'Evêque de Fréjus-Toulon à La Bouverie



De gauche à droite : Claude SIRE, Tim GUENART, Monseigneur Dominique REY, Luc et Karina JOUSSE, Père DUPUIS, Michel BOUVARD, Père RENARD.

Luc JOUSSE, Maire de Roquebrune et son épouse **Karina**, **Jean-Paul OLLIVIER**, **Michel BOUVARD**, **Claude SIRE**, Président de Radio Maria France, le **Père RENARD** et le **Père DUPUIS** ont accueilli **Monseigneur Dominique REY**, Evêque de Fréjus-Toulon, venu célébrer la grande journée Mariale, le 5 septembre dernier à La Bouverie. Nombreux étaient les fidèles à venir assister à la Messe et aux conférences, menées par **Tim GUENART** et le **Père Nicolas BUTTET**, pour célébrer la Vierge Marie. Une journée spirituelle, dans la foi et la convivialité, dans le magnifique cadre champêtre de la Bouverie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Distinction régionale pour la Commune de Roquebrune-sur-Argens



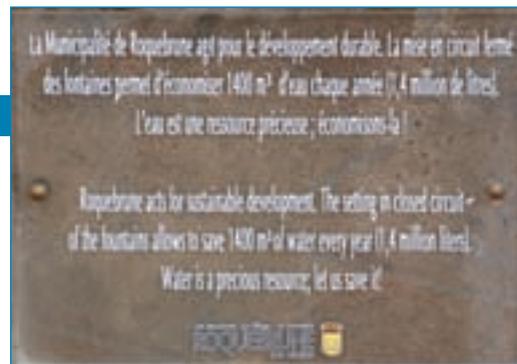
Après avoir été récompensée pour son engagement en matière d'économie d'énergie lors de la remise du prix « collectivité lauréate AGIR pour l'énergie » par le Président de la Région et le Délégué régional de l'A.D.E.M.E., le 25 septembre dernier, la Commune est une nouvelle fois distinguée au niveau régional pour sa gestion raisonnée de la ressource en eau.

Au cours du mois de juillet, un jury composé de représentants de la Région, de l'Agence de l'Eau et de la Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement, a retenu la candidature roquebrunoise à l'appel à projets « économisons l'eau à la source ».

Le Président de la Région a salué l'engagement de notre collectivité pour agir sur la préservation de la ressource en eau : poursuite de la mise en circuit fermé des fontaines, installation d'économiseurs d'eau dans les bâtiments municipaux, formation des agents aux éco-gestes, suivi des consommations, sont autant d'éléments qui ont permis de distinguer la Commune.

Des subventions bonifiées (jusqu'à 80 %) seront donc accordées à la Ville pendant 2 ans pour tous les investissements qui vont dans le sens de la protection de la ressource en eau.

Roquebrune-sur-Argens confirme ainsi sa position de Commune pilote au niveau régional en matière de développement durable.



INTEMPERIES DU 18 SEPTEMBRE

Roquebrune classée en Etat de Catastrophe Naturelle

Suite aux fortes intempéries qui ont frappé notre Département, le week-end du 18 septembre, générant de nombreuses inondations dans le Var-Est, le Conseil Municipal de Roquebrune-sur-Argens avait voté une délibération visant à obtenir le classement communal en état de catastrophe naturelle de la part de l'Etat. La commission interministérielle a émis un avis favorable et d'ici fin octobre, le décret d'application devrait autoriser les indemnisations des particuliers et des entreprises.

La Commune a également sollicité l'Etat pour qu'une enveloppe exceptionnelle soit attribuée aux particuliers et aux professionnels touchés par cette catastrophe.

En effet, Roquebrune, et notamment le quartier des Issambres, a été particulièrement touchée par des orages successifs qui se sont abattus dès le vendredi 18 septembre au matin, jusqu'au samedi 19 dans la journée, avec des épisodes pluviométriques d'une rare violence, mais heureusement de courte durée.

Des dégâts importants ont été à déplorer à Roquebrune, mais aussi

sur les Communes limitrophes de Fréjus et notamment de Sainte-Maxime.

Pour marquer sa solidarité avec les Communes voisines, encore plus touchées, Roquebrune a mobilisé des moyens techniques et humains afin de répondre aux premières urgences.

Les services municipaux ont recensé les dégâts occasionnés et monté un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès des services de l'Etat.

Le Ministre de l'Intérieur, Brice **HORTEFEUX**, s'était engagé à ce que le dossier soit instruit au plus vite et en ce sens, la Sous-préfète de Draguignan, **Corine ORZECOWSKI**, avait fait le déplacement à plusieurs reprises à la rencontre de familles sinistrées de la Commune.

Pour tout complément d'informations, vous pouvez joindre la Direction Générale des Services : Ludovic LAMBERT (Tél. 04 94 19 59 59)



RENCONTRE SPORTIVE

8 Roquebrunois à la journée sportive des jeunes handicapés

Le 23 septembre dernier, huit jeunes handicapés roquebrunois, scolarisés à l'Institut Médical Educatif (I.M.E.) de Fréjus, « le jardin d'asclépios », ont participé, avec une centaine d'enfants varois atteints de déficience intellectuelle, à une journée sportive regroupant 10 instituts I.M.E. du Var.

Michel BOUVARD, qui représentait le Maire de Roquebrune, a ainsi pu féliciter l'ensemble des jeunes pour leur implication, leur enthousiasme dans les épreuves sportives organisées pour l'occasion et leur remettre le trophée et les nombreux lots de récompense.

Homage

FRANÇOIS BREMONT

Une retraite méritée, mais active

Depuis le 1^{er} novembre François BREMONT, Directeur de Cabinet, goûte aux belles joies d'une retraite bien méritée.



Parisien d'origine, après un parcours au sein d'AGFA puis au Charbonnage de France, il s'installe dans un premier temps à Bandol, puis à Roquebrune-sur-Argens, dans les années 80, où son épouse, Anne, ouvre une pharmacie au cœur du village. Personnalité attachante et active, il participe dès son arrivée à la vie communale au travers d'actions, de manifestations organisées par le Syndicat d'Initiative aux côtés de **René-Jean REMY** et s'implique dans la vie associative et sportive de la Ville en devenant Président du judo club roquebrunois, son sport de prédilection.

Engagé dès son plus jeune âge dans la vie politique et militant du nouveau parti gaulliste, le R.P.R., et notamment dans le sillage du club du « Mouvement Initiatives et Libertés » présidé par **Pierre MESSMER**, il s'intéresse naturellement de très près aux affaires politiques de la Ville, au début des années 90. Il rencontre **Luc JOUSSE** au cours d'un meeting politique et dès lors une amitié s'installe entre les deux hommes avec déjà une volonté claire : participer aux échéances municipales de 1995 face au Maire sortant, Jean-Pierre SERRA.

Le combat s'annonçait difficile, l'investiture officielle étant toujours donnée au sortant ce qui obligeait **Luc JOUSSE** à concourir « sans étiquette ». Si la victoire n'a pas été immédiatement au rendez-vous, l'excellent score de 27% permet à **Luc JOUSSE** d'entrer néanmoins au Conseil Municipal pour y diriger le groupe d'opposition. Pendant tout le mandat de **Luc JOUSSE** dans l'opposition, il va le seconder activement et avec beaucoup de persévérance sans jamais se décourager et va repartir en campagne, de plus belle, avec une grande capacité d'écoute et une présence sur le terrain de tous les instants, fédérant de nombreux opposants, déçus de la politique du Maire sortant d'alors.

En 2001, la victoire de **Luc JOUSSE** et de son directeur de campagne et mandataire financier, **François BREMONT**, aux élections municipales fait l'effet d'une bombe dans la Cité et le Var Est, mais surtout vient récompenser la motivation et l'investissement personnels de ces deux hommes qui ont toujours cru en eux, en leur équipe et en leur capacité à faire évoluer la Commune de Roquebrune-sur-Argens sur de nouveaux et bons rails. Dès sa prise de fonction, **Luc JOUSSE** nomme son fidèle collaborateur, Directeur de Cabinet, un rôle qu'il assumera pendant 8 années avec toujours la même motivation, une grande conscience professionnelle et un humour très anglo-saxon. Il devient, dans un même temps, l'un des conseillers nationaux de l'U.M.P. et, également, délégué régional P.A.C.A. de l'association « coll-cab », l'association nationale des collaborateurs de Cabinet. Les ingrédients de cette longévité sont à chercher dans les qualités de cet homme : personne de confiance, humble, affable, discret, disponible et d'une grande culture littéraire... des qualités que nous voulions souligner dans notre revue municipale, dont il a été l'un des initiateurs, dès 2001.

François BREMONT, avec la fierté du travail bien accompli, va pouvoir donner plus de temps à sa famille, son épouse et son fils notamment. Il va pouvoir s'adonner à ses passions, que ce soit la relecture de CELINE, son auteur préféré, ou la taumachie et à l'Espagne en général. Mais il n'abandonnera pas pour autant le militantisme politique, en restant membre de l'U.M.P., de l'association « Les Amis du Maire de Roquebrune-sur-Argens » et en continuant à aider, bénévolement, son ami, **Luc JOUSSE**.

A ce propos, le Maire laissera vacant le poste de Directeur de Cabinet en ne remplaçant pas **François BREMONT**.



INCENDIE DU 3 AOÛT

Visite officielle du Ministre de l'Intérieur, Brice HORTEFEUX

Suite à l'incendie qui a frappé le secteur ouest de Roquebrune-sur-Argens, le 3 août, le Ministre de l'Intérieur, Brice HORTEFEUX, est venu témoigner officiellement sa solidarité à la Ville, le 7 août dernier. Accompagné du Préfet du Var, Hugues PARANT, de la Sous-préfète, Corinne ORZECZOWSKI, et du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants et Maire de Toulon, Hubert FALCO, M. le Ministre de l'Intérieur a félicité le Maire Luc JOUSSE, pour sa réactivité en situation de crise et pour la qualité du dispositif mis en œuvre, à savoir son plan de sauvegarde communal de Roquebrune.



UN HOMMAGE RENDU AUX FORCES DE SÉCURITÉ CIVILE

Le Ministre de l'Intérieur, **Brice HORTEFEUX**, a aussi apporté tout son soutien aux forces de sécurité civile, notamment les sapeurs-pompiers. Il a d'ailleurs fait un point de la situation avec le **Colonel GROHIN**, qui lui a expliqué le point de départ du feu du 3 août et sa vitesse de propagation.

A l'heure actuelle, l'origine de cet incendie reste indéterminée. Cependant, les similitudes avec l'incendie de 2007 sont troublantes. Une enquête est d'ailleurs en cours afin d'établir s'il s'agit d'un incendie d'origine criminelle. A ce sujet, le Ministre de l'Intérieur a rappelé que les incendiaires seraient pourchassés et sévèrement punis, la sanction pénale pouvant atteindre 15 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.



Après la visite de la forêt de Palayson, un moment convivial chez M. et Mme GUIDOTTI

LE C.C.F.F., UN MOYEN SUPPLÉMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Forte des enseignements pris suite aux incendies de 2003, la Ville a mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour lutter contre les incendies. Le Comité Communal des Feux de Forêt (C.C.F.F.) est donc partie prenante de cette lutte et joue surtout un rôle de prévention et d'information auprès de la population. Grâce aux agents du C.C.F.F., la Ville est toujours plus réactive en cas d'incendie et accompagne les pompiers en cas de crise. Le C.C.F.F. est donc garant de l'excellente organisation communale lors des incendies et a su prouver à maintes reprises son efficacité.

RENCONTRE AVEC LA POPULATION RIVERAINE

Brice HORTEFEUX a rendu visite à **Mme et M. GUIDOTTI**, là où le feu a arrêté sa course, au bord de leur propriété. En effet, la qualité du débroussaillage effectué par **Lucien GUIDOTTI**, âgé de plus de 80 ans, a permis d'éviter une catastrophe certaine. **Luc JOUSSE**, Maire de Roquebrune-sur-Argens, et le Ministre de l'Intérieur, ont d'ailleurs félicité l'excellent travail de **M. GUIDOTTI** qui vient parfaitement compléter les efforts communaux en la matière.

Les propriétaires des campings évacués le 3 août dernier ont également pu donner leurs sentiments sur cet incendie au Ministre et lui demander solennellement que tout soit mis en œuvre pour préserver la forêt roquebrunoise contre les incendies.

Pour sa part, **Hugues PARANT**, Préfet du Var, dans une lettre du 14 août 2009, a également tenu à féliciter le Maire pour sa réactivité.

LES EFFORTS DES PROFESSIONNELS DU TOURISME À SALUER

Grâce aux efforts conjugués en matière de prévention et de débroussaillage, avec l'aide efficace des pompiers, des corps intervenants, du C.C.F.F. roquebrunois et des propriétaires de campings, le nombre d'hectares de forêt brûlée a considérablement diminué, en évitant surtout les zones occupées par les campings.

A ce titre, **Robert CHAIX**, Président Départemental de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air du Var, concernant le projet national de modification des statuts des campings en Etablissement Recevant du Public, a rédigé un projet d'amendement législatif que le Maire, **Luc JOUSSE**, a soumis au Ministre de l'Intérieur, **Brice HORTEFEUX**, à l'issue de sa visite officielle sur site.



VISITE OFFICIELLE, A ROQUEBRUNE

Hugues PARANT, NOUVEAU PREFET DU VAR

Ayant pris ses fonctions à la Préfecture du Var en mai dernier, **Hugues PARANT** a été officiellement accueilli en Mairie par **Luc JOUSSE**, pour une première présentation de la Commune et de ses principaux enjeux.

Après l'incendie du 3 août dernier, le Préfet, **Hugues PARANT**, et la Sous-préfète, **Corinne ORZECZOWSKI**, avaient fait le déplacement dans la forêt de Roquebrune et avaient à cette occasion officiellement félicité le Maire, **Luc JOUSSE**, et son Premier Adjoint, **Jean-Paul OLLIVIER**, pour la prise en charge efficace de la population pendant l'incendie et l'excellente organisation communale qui a permis d'éviter tout mouvement de panique.

Le nouveau Préfet a tenu à prendre un premier et véritable contact avec le Premier Magistrat roquebrunois faire un tour d'horizon des dossiers d'actualité.

- La future **Communauté de Communes**, initialement envisagée avec Puget sur Argens, a fait l'objet d'un long débat, puisque ce premier entretien allait être suivi par de nombreux autres quant à la pertinence d'étendre le périmètre de la Communauté aux Communes de Bagnols en Forêt et les Adrets de l'Estérel, en harmonie avec le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.).

- Sur le **Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt** (P.P.R.I.F.), **Hugues PARANT** a reconnu que de nombreux Maires, dont celui de Roquebrune, n'avaient pas trouvé de point d'accord avec les services de l'Etat. Seul celui de Saint-Raphaël a été

approuvé définitivement, sur les 17 Communes varoises concernées. C'est pourquoi il a missionné Mme la Sous-préfète pour mener une concertation constructive en la matière.

- Le Maire a également abordé le projet de **9^{ème} modification du P.O.S.** en vigueur (datant de 1990), en attendant que l'intercommunalité qui sera mise en place en 2010 crée un Plan Local d'Urbanisme communautaire. Cette modification permettra, entre autres, de réaliser des programmes de logements aux Issambres et au Village, d'aménager la zone de la cave coopérative, de construire le gymnase du collège, de redéfinir les droits d'aménagement du Port des Issambres...

- En terme d'**assainissement**, **Luc JOUSSE** a rappelé l'effort considérable engagé depuis 2001 par la Municipalité, qui a déjà consacré près de 18 millions d'euros aux réseaux d'assainissement collectif de la Commune. Des mises aux normes ont été engagées sur la station d'épuration des Issambres, qui devraient s'achever en fin d'année, et d'autres sont prévues dans celles des Planets et de la Bouverie.

- Parmi les autres sujets évoqués, **Luc JOUSSE** a présenté le projet de Fondation Méditerranéenne d'Art Contemporain prévu au col du Bougnon, l'aire d'accueil des gens du voyage, le Syndicat Mixte de Transport Argens-Estérel (Lire aussi page 18), le projet de Stade Européen de ski nautique au Vaudois avec la Fédération Monégasque, ou encore les opportunités de création de jardins photovoltaïques.



GOLF DE ROQUEBRUNE

NOUVEAU PARCOURS DE 18 TROUS

Avant d'être officiellement inauguré le 19 septembre dernier, le parcours de 18 trous du golf de Roquebrune, point majeur du Resort en projet, a été présenté en avant-première aux joueurs-membres du golf en juillet dernier, à l'occasion d'un trophée, en présence de Georges GINESTA, Député-maire de Saint-Raphaël, Luc JOUSSE, Maire de Roquebrune, Paul BOUDOUBE, Maire de Puget sur Argens, les représentants de la S.A. le Roc (Claude OTT pour Immo Vauban, M. AMAR pour Project 2), et bien sûr Gérard DELLI-ZOTTI, Président du Golf de Roquebrune.

Le dossier du golf et de son Resort faisait partie de l'« héritage » laissé par la Municipalité précédente, en 2001, à **Luc JOUSSE** : aussi, celui-ci en avait fait une priorité municipale afin de définitivement remettre ce dossier en bon ordre de marche.

Golf curieusement et anormalement municipal en 2001, le parcours de 9 trous et le club-house ont été heureusement repris par **Gérard DELLI-ZOTTI**, chef d'entreprise roquebrunois, permettant aux joueurs de continuer à golfer à Roquebrune, dans un cadre rénové. Avec son concours, il a été possible de trouver un groupement d'investisseurs crédibles pour reprendre l'entier projet.

La ténacité du Maire face à ce dossier épineux a d'ailleurs été saluée par le Député-maire, **Georges GINESTA**, qui a reconnu en **Luc JOUSSE** un excellent gestionnaire et une véritable locomotive pour le dynamisme de la Commune.

Roquebrune est désormais une Ville qui compte dans le Var-Est et qui dispose maintenant d'un véritable parcours de golf de 18 trous, qui va être un atout attractif économique et touristique.



Les élogieux propos tenus par Georges GINESTA, Député-maire de Saint-Raphaël sont allés droits au cœur de Luc JOUSSE :

« **Luc JOUSSE** a réussi à remettre le projet du golf de Roquebrune sur la bonne voie. C'était un dossier épineux et il a su trouver la solution pour le relancer. Cela ne m'étonne pas car **Luc JOUSSE** est un homme dynamique, avisé et visionnaire. Je salue d'ailleurs la qualité de sa gestion : il a permis à Roquebrune, en quelques années, de redevenir une ville qui compte dans notre Var-Est, une Ville active et attractive...
Mon ami **Luc JOUSSE** est une véritable « locomotive » pour sa Commune : je félicite **Luc JOUSSE** pour la qualité de sa gestion... »

RENTREE SCOLAIRE 2009

UNE ANNÉE PLACEE SOUS LE SIGNE DES NOUVEAUTÉS



Les écoliers et collégiens roquebrunois ont repris le chemin de l'école après un été animé, pour ceux qui ont eu la chance de le passer sur la Commune. Selon les lois de décentralisation, seules les écoles primaires et maternelles relèvent des compétences communales. Sous l'égide de l'Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, Joëlle NEVEUX, le service Sports-Jeunesse-Education dirigé par Philippe ROUSSEAU et les Services Techniques de Bernard GONNET avaient mis à profit la pause estivale pour préparer cette nouvelle année scolaire. De belles surprises attendaient les familles : la création de 2 classes à la Bouverie, des nouveautés dans les cantines de la Commune, de nombreuses installations scolaires et sportives rénovées...

OUVERTURE DE 2 CLASSES A LA BOUVERIE

En ce mois de septembre, les écoles maternelles et élémentaires des 3 pôles ont accueilli 1111 élèves, soit plus de 4% de plus qu'en 2008. Ils sont 393 en maternelle et 718 en élémentaire.

Le quartier des Issambres est celui qui compte le moins d'enfants scolarisés en primaire, 216, alors qu'ils sont 524 au Village et 371 à la Bouverie.

Dès le mois de juin dernier, l'effectif prévisionnel à l'école maternelle Gabrielle JANER des Issambres étant seulement de 20 enfants par classe, l'Inspecteur de Circonscription y avait proposé la fermeture d'une classe.

Mais à l'opposé, les inscriptions à la maternelle de la Bouverie laissant envisager des effectifs dépassant les 30 élèves par classe, le Maire, **Luc JOUSSE**, a immédiatement proposé le transfert de la classe fermée aux Issambres au profit du quartier de La Bouverie.

Par ailleurs, une classe supplémentaire a été ouverte quelques jours après la rentrée à l'école élémentaire, sur demande du Maire à l'Inspection d'Académie.

La Bouverie compte désormais 5 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire de La Bouverie, sur les 44 que compte la Commune en primaire.

Après 6 fermetures de classes en 8 ans à la Bouverie, il s'agit des premières réouvertures de classes : La Bouverie retrouve de la jeunesse !

DIRECTION DES ÉCOLES : CE QUI CHANGE CETTE ANNÉE

Pour cette rentrée 2009/2010, **Mme WILLAUME** a été nommée à la direction de l'école élémentaire Jean JANIN du Village, et **M. BERTHIAUD** à la direction de l'école élémentaire de la Bouverie.

Les écoles élémentaire et maternelle des Issambres, quant à elles, ont fusionné pour devenir l'école primaire des Issambres, dirigée par **Mme BARTHONNET**.

Enfin, il faut souhaiter la bienvenue à **Mme HERMELIN** et **Mme ONG**, nouveaux professeurs des écoles à la Bouverie.

CANTINE SCOLAIRE

Un nouveau prestataire a été désigné pour la fourniture des repas aux enfants de la Commune. Pionnier dans l'ergonomie scolaire, avec un concept de self pédagogique, et dans l'introduction de produits bio avec des producteurs locaux, Avenance fournit chaque jour 795000 repas servis dans 4900 restaurants en France. Cette filiale du Groupe Elior est présente dans un très grand nombre de collectivités, dont notre voisine, Fréjus.

Des engagements bien-être et santé

Les menus élaborés permettent de lutter contre l'obésité et privilégient des produits simples traditionnels, des desserts à base de fruits, des entrées « maison » à base de légumes verts ou féculents assaisonnés à la demande.

Des produits « bio » sont ainsi instaurés dans chaque repas et des repas à thèmes, la mise à l'honneur des anniversaires, des animations seront régulièrement organisés pour tous les écoliers demi-pensionnaires.

Cette année 2009 sera marquée par une grande nouveauté : l'ouverture d'un self de restauration dans les écoles du Village et de la Bouverie

La Municipalité a souhaité proposer un self-service aux écoliers roquebrunois, dans un premier temps dans les écoles de la Bouverie et du Village, dès la rentrée des vacances de Toussaint.

La création d'un self-service permettra aux établissements de mieux gérer les flux d'élèves, et donc le service qui leur est proposé. Ils pourront ainsi déjeuner plus confortablement, chacun à leur rythme. Pour les plus jeunes, l'apprentissage de l'autonomie sera également favorisé par la confection d'un plateau, avec un choix de plats équilibrés.

C'était un vœu des parents d'élèves et un engagement du Maire : c'est désormais devenu une réalité.

Le « self qui fait grandir » : un espace de responsabilisation pour les enfants

Les enfants ont besoin de repères forts pour se construire. Le repas est un moment éducatif privilégié pour leur apprendre à concilier autonomie et responsabilité.

Avec ce self pédagogique, les enfants auront la possibilité de s'affirmer dans leurs choix personnels de menu, tout en s'initiant aux bonnes pratiques alimentaires et aux règles de la vie collective.



Grâce à un nouveau mobilier adapté, à la bonne hauteur, à des plateaux moins lourds, à des circulations plus fluides, la pause déjeuner à la cantine sera plus chaleureuse et propice à la détente.

Au « self qui fait grandir », les enfants, fiers d'avoir composé eux-mêmes leur repas « comme des grands », mangeront chacun à leur rythme et les individualités sont prises en compte.

Les menus proposés par le nouveau prestataire sont adaptés à chaque âge et conçus de manière à ce que les enfants bénéficient d'un repas équilibré, quelle que soit leur envie du moment.

L'approche pédagogique tient également une part importante de l'intérêt que revêt l'offre d'Avenance, puisque des animations seront organisées pour développer l'éveil au goût, favoriser la découverte des aliments et les bonnes pratiques alimentaires.



Nouveau : le portail Internet cantines.com

La Ville de Roquebrune et Avenance proposent un outil d'information pratique : **roquebrune.cantines.com**.

Ce portail, accessible via le site Internet de Roquebrune **www.roquebrune.com**, offre un contenu clair et pratique autour de l'équilibre alimentaire, avec des espaces réservés aux parents, aux enfants et aux enseignants.

Il donne accès en un clic à des conseils de nutrition et aux menus qui sont préparés, dans la rubrique « Parents ». Dans la rubrique « Juniors », les enfants trouveront une sélection de recettes faciles à préparer pour passer de bons moments en famille. Ils pourront aussi y découvrir des jeux pour mieux comprendre ce que « manger équilibré » veut dire.

ENTRETIEN DES ECOLES ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES



Régulièrement, des travaux de sécurisation, de rénovation, de mise en conformité sont réalisés. Pendant la trêve estivale, de nombreux travaux d'entretien et de confort ont été entrepris par les services municipaux dans les 6 groupes scolaires et les équipements sportifs.

Parmi ces améliorations, on note :

- A la maternelle de la Bouverie : changement du revêtement de sol de la mezzanine, rénovation du sol des couloirs ;
- A la maternelle du Village : changement du revêtement de sol de 3 classes, refaction de peinture dans 3 classes, sécurisation des jardinières ;
- A l'école élémentaire du Village : l'aménagement de la salle informatique et d'un local d'archives, la peinture de 4 classes ;
- A l'école élémentaire des Issambres : peinture et pose de panneaux pour fresques du préau, installation des ordinateurs dans les classes et accès à Internet, nouvelle photocopieuse ;
- Dans la salle des arts martiaux : refaction des peintures ;
- A la piscine du C.L.C.S. Julien Cazelles : mise en œuvre d'un nouveau système électronique de chloration ;
- Au stade de la Bouverie : création d'une buvette avec auvent dans le bâtiment des vestiaires, ce qui devrait satisfaire les nombreuses demandes des utilisateurs du lieu, dont le club de rugby.

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE UN APPRENTISSAGE POSSIBLE À TOUT ÂGE !

L'école municipale de musique de Roquebrune-sur-Argens accueille, sur les 3 quartiers, enfants et adultes désireux d'apprendre à jouer d'un instrument ou tout simplement de se faire plaisir. Elle a pour vocation de développer, propager et perfectionner l'art musical et de dispenser un enseignement permettant, à ceux qui le souhaitent, la poursuite d'études musicales.

Ainsi, chacun peut venir à l'École Municipale de Musique jouer du piano, de la trompette, du saxophone, de l'accordéon, de l'orgue, de la batterie, de la guitare classique ou électrique ou encore du violon.

L'année d'enseignement débute en septembre pour se terminer fin juin.

Les inscriptions et réinscriptions ont été prises à compter de début septembre, en fonction des places disponibles.

Renseignements : Tél. 04 94 19 59 34

VERS UN GROUPE SCOLAIRE DES ISSAMBRES COHERENT

Lors du Conseil de Quartier des Issambres du 23 juin 2009, les conseillers ont voté à l'unanimité pour le transfert de l'école élémentaire des Issambres au quartier de la Pinède, où sont déjà implantées l'école maternelle et la crèche, ainsi que d'autres équipements tels l'Espace Robert Manuel ou les tennis accessibles par un passage souterrain protégé.

Une décision motivée par le confort des élèves...mais aussi des parents

Le transfert de l'école relève finalement du bon sens, c'est ce qui est ressorti du débat : vétuste, difficile d'accès du fait de la circulation et du stationnement, l'emplacement actuel de l'école élémentaire et du réfectoire imposent de nombreux allers-retours en car pour transporter les petits à la cantine et les grands aux équipements sportifs ou aux activités para scolaires comme l'aide aux devoirs ou la bibliothèque. Les parents dont les enfants sont scolarisés dans les deux établissements ou à la crèche ne cessent, quant à eux, de jongler avec les horaires et la circulation.

C'est donc afin d'améliorer les conditions d'enseignement, mais aussi pour le confort de vie quotidienne des élèves et de leurs parents que la construction à venir d'une école élémentaire et d'une cantine au quartier de la Pinède a été entérinée. Un maître d'œuvre sera désigné dans quelques mois pour proposer un projet qui intègrera des critères de performance énergétique et de qualité environnementale. Il est également prévu de réaliser un mini terrain de sport entre les tennis, dont les travaux sont en cours.

Ainsi, tout le groupe scolaire sera regroupé à la Pinède.

Une école à la Pinède, un centre culturel à San-Peire

A San-Peire, l'emprise actuelle de l'école devenant disponible, il a été proposé d'y installer un équipement pouvant apporter un flux de public et dynamiser le quartier commerçant des Issambres. Le Centre culturel, initialement envisagé à la Pinède, y a finalement été retenu par les conseillers de quartier. Il sera notamment composé d'une école de musique, d'une bibliothèque moderne, avec une véritable médiathèque, de salles associatives...

Tirer les Issambres vers le haut, développer la vie culturelle et les services publics, sont les objectifs de la Municipalité.



Le Conseil de quartier est favorable au transfert de l'école élémentaire à la Pinède

Économie

SAISON ESTIVALE 2009

Un bilan satisfaisant malgré la crise

Avec la crise nationale et internationale, l'ensemble des socio-professionnels de la Commune, commerçants, restaurateurs, hébergeurs..., redoutaient une saison estivale morose. Après un démarrage timide de la saison estivale à Roquebrune, le mois d'août fut très positif.

Les efforts de l'Office Municipal du Tourisme et de la Commune pour mettre tous les atouts de notre côté ont été visionnaires et utiles.

HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION EN AOÛT

Les hébergeurs, les commerçants, ont apprécié la fréquentation des marchés nocturnes et provençaux qui ont battu des records d'affluence. D'ailleurs, les restaurateurs ont pu profiter de cette excellente fréquentation des marchés pour remplir leurs restaurants, tout comme du succès des manifestations et animations organisées sur les 3 pôles de la Commune.

La saison touristique a connu son pic d'intensité au mois d'août, ce qui a permis de rattraper le démarrage « timide » du tout début de l'été et l'arrière saison s'annonce belle.

L'ensemble des professionnels du tourisme et de l'économie roquebrunois s'accordent à constater que cette saison estivale fut particulièrement inédite en terme d'étalement de la fréquentation, mais somme toute satisfaisante compte tenu du contexte global économique.



F.I.S.A.C.

Au Village, la rue Grande embellie !



Suite à la demande des commerçants du Village, auprès du responsable du F.I.S.A.C., 10 poubelles et 10 jardinières fleuries ont été installées du parking des Douanes jusqu'au haut de la rue Grande André Cabasse. Propreté et embellissement du Village historique sont ainsi améliorés. Coût de l'investissement : près de 7000 euros H.T.

Une arche a également été réalisée par le ferronnier des Services Techniques municipaux et apposée pour embellir l'accès vers la Place Salvagno.

NOUVEAU SERVICE DE LA POSTE

Un guichet pour les professionnels

En réponse à la demande de nombreux clients professionnels, la Ville a soutenu l'initiative du bureau de La Poste de Roquebrune (Village) qui a enfin mis en place un guichet « Priorité Professionnel », à l'instar de ce qui est pratiqué dans d'autres Communes.

Entre 8h30 et 10h30, chaque client professionnel qui s'annonce au guichet, muni d'une carte professionnelle que La Poste délivre gratuitement, bénéficie d'un accès spécifique.

Renseignements : La Poste de Roquebrune – Tél. 04 94 44 56 60

Économie

NOUVEAUX COMMERCES !



AQUAPURE PISCINE

Vous y trouverez tous les produits et les accessoires pour votre piscine. Aquapure Piscine vous propose également un service d'entretien et/ou de dépannage.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 14h à 18 h
Le samedi matin de 8h à 12h

AQUAPURE PISCINE
Place San Peire
83380 Les Issambres
Tél. : 04 94 56 11 67
Port. : 06 22 04 92 54



LE DEPOT VENTE DU ROCHER

Deborah MARTINS vient d'ouvrir son dépôt-vente. Habillement, accessoires, décoration, vaisselle... Vos objets retrouveront une nouvelle vie auprès d'un autre propriétaire.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi

LE DEPOT VENTE DU ROCHER
Le Village
28, avenue du Générale De Gaulle
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél. : 09 75 96 76 48
Port. : 06 25 16 04 88



L'ECHAPPÉE BELLE

Venez déguster les spécialités de tajine, couscous, pastilla et salade, à l'ombre des portiques du Village.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au dimanche,
service midi et soir en été

L'ECHAPPÉE BELLE
Le Village
19, rue des Portiques
83520 Roquebrune-sur-Argens
Port. : 06 13 02 18 76



TAXI BLEU AZUR

Nouveau taxi roquebrunois, David BAUDET est conventionné par la sécurité sociale pour le transport de malade assis ; il est aussi agréé par les compagnies d'assurances et effectue des transports toutes distances. Son stationnement est sur le parking de la Mairie d'Honneur.

Tél. 06 15 05 71 23



AU PLAISIR DES GOURMANDS

Une petite faim ? Sandra VERSHAVE vous accueille dans son snack-saladerie.

AU PLAISIR DES GOURMANDS
Port des Issambres
83380 Les Issambres
Tél. 04 94 97 62 37



ATELIER DE VERCHERE

Gilles VERCHERE, artiste spécialisé dans le travail du verre et du métal, vous présente ses œuvres dans sa galerie d'exposition au cœur du Village.

Horaires d'ouverture :
Du mardi au dimanche,
de 10h à 13h et de 16h à 21h.
Nocturne le mardi soir.

ATELIER DE VERCHERE
12, rue Grande André Cabasse
Au Village
83520 Roquebrune-sur-Argens
Port. : 06 27 72 90 72



LES EXPERTS CONFORT

Installation de vérandas, volets roulants, portes blindées, toitures ouvrantes, stores, menuiserie, mur de verre tout en respectant l'environnement et l'Architecture des Bâtiments de France.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi, de 8h à 20 h

LES EXPERTS CONFORT
Parc d'activités des Châtaigniers
83520 Roquebrune-sur-Argens
Port. : 06 14 03 21 85
ou 06 98 80 89 56



MARIE-LAURE COUTURE

Des ourlets à reprendre, une robe à mettre à votre taille, des pelotes de laine pour tricoter, des rideaux à raccourcir, une fermeture éclair à changer... Marie-Laure trouvera une solution à toutes vos demandes (retouches, couture, mercerie). Atelier de tricot-crochet.

Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi,
de 9h à 12h et de 15h30 à 18h

MARIE-LAURE COUTURE
35, rue Grande André Cabasse
83520 Roquebrune-sur-Argens



L'IDÉO

Loisirs créatifs, décoration, cadeaux... vous trouverez de nombreuses idées, pour aménager votre intérieur ou pour faire plaisir à vos proches, dans la boutique de Séverine LAFORET.

Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi,
de 10h à 12h et de 15h à 19h

L'IDÉO
La Bouverie
Centre Commercial 2
83520 Roquebrune-sur-Argens

**INFORMATION : le cabinet de kinésithérapie de La Bouverie se situe désormais
Place des Félibres – Cœur de la Bouverie - 83520 Roquebrune-sur-Argens**

AGRICULTURE

Succès des Producteurs de la "Grande Bastide"

Sous l'impulsion de la famille CIAMOUS, après 2 années de travail, et avec le soutien déterminé de la Municipalité de Roquebrune, le point de vente collectif des Producteurs de la Grande Bastide a ouvert ses portes au public, le 11 juillet. Il a été officiellement inauguré, en septembre, en présence du Maire, Luc JOUSSE, du Président de la Chambre d'Agriculture du Var, Alain BACCINO et des producteurs vendeurs. Le Maire a remercié Josette PONS, Députée du Var représentant le Conseil Général, pour son soutien dans ce dossier difficile.

« La Grande Bastide » est un lieu de vente où les producteurs de 15 exploitations varoises se relayent pour vendre en direct leur production. L'espace de vente convivial propose, sur 200 m², une large gamme de produits fermiers locaux : fruits et légumes de saison, volailles, agneau, vins, miels, jus de fruits, fromages, fleurs coupées... mais aussi poissons de Méditerranée le mercredi, vendredi et samedi matin, pains et farine bio le vendredi...

Le Maire a toujours cru en cette aventure familiale et a apporté un soutien constant au projet afin de permettre sa réalisation et obtenir la validation du permis de construire, notamment en se battant contre les services de l'Etat, la D.D.A.A. (Direction Départementale de l'Aménagement et de l'Agriculture), qui avait émis un avis négatif.

Cette belle réalisation locale était un projet ambitieux, dans un contexte où le secteur primaire est touché par la crise et les effets de la mondialisation qui se traduit, en France, par l'abandon d'exploitations. Mais la filière agricole à Roquebrune se porte si bien qu'un noyau de producteurs a décidé de se regrouper, autour de la famille CIAMOUS, dans ce collectif où chacun apporte un produit complémentaire, sans se faire concurrence, et participe à la vente à raison d'une demi-journée par semaine.

Et depuis cet été, la fréquentation des visiteurs ne cesse de s'accroître, preuve en est que la persévérance et la ténacité pour mener à bien ce projet d'envergure, étaient justifiées.

Il faut rappeler qu'à Roquebrune, les CIAMOUS-ESCOFFIER sont producteurs depuis 4 générations. C'est grâce aux arrières grands-parents ESCOFFIER, producteurs-expéditeurs en pêches, que l'activité s'est créée et a perduré. Aujourd'hui, encore deux exploitations continuent la lignée familiale.

Michèle et Michel CIAMOUS exerçaient la vente directe à la ferme depuis 1978, mais ne pouvant pas offrir un panel complet à leur clientèle, ils ont eu l'idée de regrouper en un même lieu tous les trésors de l'agriculture locale. Aujourd'hui, les consommateurs



affluent des 3 pôles de Roquebrune, mais aussi de Sainte-Maxime et de Saint-Aygulf pour s'approvisionner en produits frais à la Grande Bastide.

« Le plus important dans cette aventure, c'est ce noyau de jeunes producteurs, en grande partie des Roquebrunois, sans lesquels rien n'existerait », déclare Michèle CIAMOUS. « On est heureux de voir que ce sont des jeunes qui s'investissent dans le groupement, ils ont en moyenne la trentaine, ils en veulent, ils ont compris le système et ils assurent la relève ! »

Les Producteurs de la Grande Bastide
Rond-point de la Grande Bastide – Roquebrune-sur-Argens
Tél. 06 01 17 66 13

HORAIRES :

Été : du lundi au vendredi, de 8h à 13h et de 15h à 19h
le samedi, de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 13h
A partir d'octobre : mercredi, vendredi et samedi de 8h à 13h

FILIÈRE AGRICOLE : UN SOUTIEN MUNICIPAL ROQUEBRUNOIS CONSTANT

Outre ce point de vente, la Municipalité de Roquebrune-sur-Argens a toujours voulu présenter et développer l'activité du secteur agricole roquebrunois, au sens large : horticulture, agriculture, apiculture, viticulture, ... Cela permet, en effet, de disposer d'une économie complète, équilibrée, comprenant les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Les initiatives sont nombreuses :

- lutte contre la « cabanisation » pour préserver la vocation des terres agricoles,
- convention avec la SAFER,
- Création de la Maison du Terroir,
- création du Conseil Economique et Social Communal avec des représentants des agriculteurs,
- Fête Agricole,...

« LE PALAIS DES SAVEURS » Un nouveau chocolatier pâtissier



La boulangerie pâtisserie de Marc TAXI cède la place au Palais des Saveurs, au Village. En effet, celui-ci prenant sa retraite, ce sont Anthony VANIGLIO et sa tante Antonelle DROGOUL qui reprennent le commerce et installent leur chocolaterie-pâtisserie, salon de thé.

Anthony VANIGLIO, titulaire du diplôme de pâtissier-chocolatier, a été formé par le célèbre Chocolatier Gérard COURREAU, d'abord comme apprenti, puis comme employé.

Aidé par sa tante Antonelle, qui assurera la vente, Anthony a décidé de réaliser son rêve en installant son propre commerce de chocolatier pâtissier.

C'est donc sous les portiques, au Village, dans les locaux de l'ancienne boulangerie pâtisserie de Marc TAXI, que chacun pourra découvrir les délices du Palais des Saveurs.

Ouverture du mardi au dimanche, de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30
Tél. : 04 94 45 72 19

RESEAU DE BUS

DEJA DE NOUVELLES LIGNES



La Municipalité négocie depuis plusieurs années avec le Département pour que le territoire de Roquebrune soit mieux desservi par les lignes régulières de bus. Depuis le 1^{er} septembre, de nouvelles lignes desservent les arrêts de bus roquebrunois.

Depuis le 1^{er} septembre, 85 nouvelles lignes départementales remplacent l'ancien réseau, pour renforcer l'offre de transport public par autocar dans le Var.

5 nouvelles lignes relient la Commune à Saint-Raphaël, Fréjus, Puget-sur-Argens, Le Muy, Sainte-Maxime, Saint-Tropez... Il est à noter que la ligne n°2603, qui dessert Fréjus, Roquebrune, Puget et Saint-Raphaël, s'arrête plusieurs fois par jour à la Gaillarde, San-Peire, la Chesnaie, la Bouverie, les 4 Chemins et le Village.

Les informations sur les lignes, les horaires, les tarifs, les transporteurs sont disponibles dans les Mairies Annexes de la Bouverie et des Issambres et à la Mairie d'Honneur au Village, sur le site Internet de la Commune (www.roquebrune.com) et sur celui du Département (www.transports.var.fr).

AMELIORATION DE LA DESSERTE DU BASSIN DE VIE

TRANSFERT DE COMPETENCE AU NOUVEAU SYNDICAT MIXTE

Roquebrune-sur-Argens forme, avec les Communes de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget, un même bassin de vie dans le Var Est. Les 4 Communes s'associent et créent un Syndicat Mixte intercommunal, en vue d'organiser et d'optimiser la desserte en transport sur leur territoire.

UN SERVICE DE TRANSPORTS AMÉLIORÉ

Les titres de transport seront identiques dans les 4 Communes, avec une tarification coordonnée. Un système d'information efficace sera mis en place à l'attention des usagers.

La création de ce Syndicat Mixte Intercommunal de Transport Argens-Estérel permettra d'améliorer le service de transport en commun, notamment sur le quartier de La Bouverie, qui sera nettement mieux desservi.

Roquebrune se félicite de la future nomination, dans le cadre de ce nouveau syndicat, de **Michel BOUVARD**, Maire-Adjoint, en tant que Vice-président.

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Un 4x4 équipé pour les cas de risques majeurs

Afin d'être réactive en cas d'incendie ou de risques majeurs, la Ville de Roquebrune a établi un Plan de Sauvergarde Communal, ainsi qu'un document d'informations sur les risques majeurs.

C'est dans le cadre de ce Plan de sauvegarde que la Municipalité a également créé la Réserve Communale de Sécurité Civile.

SOUTIEN ET ASSISTANCE À LA POPULATION

La Réserve Communale de Sécurité Civile est un nouvel outil permettant d'apporter un soutien et une assistance à la population, un appui logistique, le rétablissement des activités, selon le risque, et contribue à la préparation de la population en cas de risques majeurs. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la Ville s'est dotée d'un 4x4 spécialement équipé pour secourir la population en cas d'inondations, de glissements de terrains... Il est également rehaussé afin de pouvoir rouler dans près de 50 cm d'eau lors des inondations et sera, prochainement, équipé d'une motopompe vide-cave. Il est actuellement placé sous la responsabilité de plusieurs élus dont **Philippe LEFFVRE**, **Michel TING**, **Marie-Claude GUERIN** et un membre du C.C.F.F., **Pierre LEBEAULT**.

L'acquisition de ce 4x4 représente un investissement de 25 000 euros.

La Réserve Communale de Sécurité Civile se compose de 40 personnes, toutes bénévoles, liées par une convention avec la Ville pour 15 jours par an en cas de risques majeurs, et de 40 personnes faisant partie du personnel municipal.



VIDÉOSURVEILLANCE, Pose de nouvelles caméras



Joël LAUDON, Responsable du développement de la vidéosurveillance et Bruno TAIEB, Capitaine de la Police Municipale.

Garantir la sécurité des citoyens roquebrunois est une priorité pour la Municipalité. C'est pourquoi, le Maire, **Luc JOUSSE**, s'est engagé dans un vaste programme d'installation de caméras de vidéosurveillance sur les trois quartiers de la Ville.

A l'heure actuelle, ce sont 18 caméras qui sont installées en des points stratégiques de la Commune.

Récemment, 2 nouvelles ont été placées au Village, l'une sur la façade de la Maison de Roquebrune, place Saint-Pierre, et Place Paul Ollivier, près du cadran solaire. D'ici 2010, deux caméras supplémentaires seront encore installées au Village.

La Municipalité projette également de placer le Cœur de la Bouverie sous vidéosurveillance.

DES RÉSULTATS CONCLUANTS

Les caméras de vidéosurveillance ont surtout un effet dissuasif et permettent aux agents de la Police Municipale d'anticiper d'éventuels délits. D'ailleurs, ce dispositif donne déjà des résultats concluants sur la Commune, les bandes vidéo pouvant servir à la Gendarmerie Nationale pour ses enquêtes.

SÉCURITÉ ESTIVALE Dix gendarmes supplémentaires



La Commune de Roquebrune, représentée par Jean-Paul OLLIVIER et Patrick VEGAS, a accueilli un renfort estival de la Gendarmerie Nationale, venu faire face au pic de fréquentation touristique. Consciente de la valeur de leur travail et de leurs missions d'intérêt général pour assurer la tranquillité de la population, la Commune finance intégralement l'accueil et l'hébergement de ce contingent estival de Gendarmerie à la demande du Capitaine LEVAN et du Lieutenant STEPHAN.

A l'année, la Commune et l'Etat entretiennent un véritable partenariat sécuritaire, la sécurité des personnes et des biens relevant de l'Etat au moyen des forces de Police et de Gendarmerie Nationales.

La Police Municipale de Roquebrune, commandée par **Bruno TAIEB**, qui a été confortée, équipée et étoffée en nombre d'agents, vient appuyer l'action de la Gendarmerie, principalement sur des missions de dissuasion par patrouilles et îlotage.

Or, la population roquebrunoise quadruple l'été et les quartiers, du littoral à la Bouverie, en passant par le Village et ses écarts, exigent un dispositif sécuritaire particulièrement adapté aux besoins, notamment face aux risques de délinquance importée.

La Commune est donc soucieuse de réserver chaque été un bon accueil au renfort de gendarmes et à leurs supérieurs, qui se dévouent pendant deux mois à la sécurité publique sur le territoire de Roquebrune. Ainsi, la Ville prend en charge le coût d'accueil et d'hébergement de 10 gendarmes, afin de bénéficier du meilleur dispositif sécuritaire.

CŒUR DE LA BOUVERIE



ACCÈS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Depuis cet été, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été réalisée. Cet ouvrage facilite ainsi l'accès à la place des Félibres, à ses commerces et au marché hebdomadaire de la Bouverie.

Coût de l'aménagement : 7 633 euros H.T.

STADE DE LA BOUVERIE : UN ABRI POUR ACCUEILLIR LE CLUB DE RUGBY

La Municipalité met tout en œuvre pour offrir des infrastructures sportives de qualité. Aussi, afin d'accueillir dans les meilleures conditions les entraînements du Rugby Club de l'Argens et plus d'une centaine d'enfants, la Commune a répondu favorablement à la demande du bureau du R.C.A. en réalisant un abri-auvent, lequel sert également à d'autres associations.

Coût de l'investissement : 21 250 euros H.T.



VOIRIE 2^{ÈME} TRANCHE EN COURS AU CALOUSSU

Dans le cadre du programme de réfection de la voirie du Caloussu, à la Bouverie, la deuxième tranche des travaux a été entamée en juin dernier, pour une durée de 4 mois environ. Cet aménagement comporte la réfection des chaussées et trottoirs, des réseaux d'eau et la réhabilitation de l'éclairage public avec la mise en place de candélabres neufs à basse consommation électrique.

Coût de l'opération : 750 000 euros H.T.

CŒUR DE VILLAGE

FONTAINES DU VILLAGE : MISE EN CIRCUIT FERMÉ POUR ÉCONOMISER L'EAU

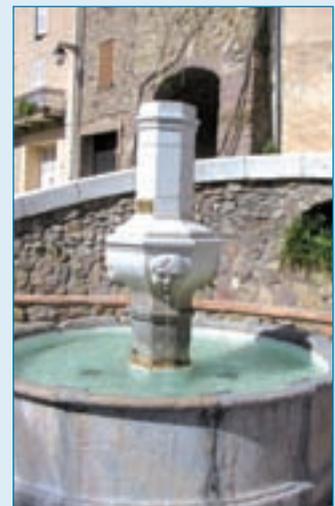
La canicule de 2003 et plusieurs années consécutives de sécheresse ont conduit la Préfecture du Var à placer régulièrement la Commune en restriction d'eau. C'est ainsi que les fontaines anciennes du Village, pourtant sources de fraîcheur mais qui consomment de l'eau en grande quantité, ont dû régulièrement être coupées en été.

L'eau provenait du réseau d'alimentation en eau potable, puis était rejetée dans le réseau pluvial. Aussi, pour conserver la ressource, mais également pour réaliser d'importantes économies d'eau, trois fontaines du Village ont été mises en circuit fermé avant l'été.

L'étanchéité des bassins a été reprise, pour circonscrire toutes les fuites éventuelles. Les fontaines sont désormais raccordées à un bassin tampon de 1 500 litres, situé dans la cave de l'Hôtel de Ville, où une analyse de l'eau et un traitement adapté sont réalisés. Le système mis en place affiche une performance élevée, de l'ordre de 90% (10 % seulement de déperdition d'eau liés à l'évaporation).

Cette réalisation permet d'économiser 1 400 m³ d'eau chaque année, soit 1,4 millions de litres !

L'eau des fontaines ne peut être qualifiée d'eau potable, car elle ne remplit pas tous les critères exigés. En revanche, si un enfant ou un animal boit cette eau par inadvertance, il n'y a aucun risque pour la santé, car l'eau est traitée en conséquence.



DES TOILETTES PUBLIQUES, NEUVES ET GRATUITES

La rue des Portiques a vu, début septembre, ses toilettes publiques, entièrement refaites. Carrelage, lavabo, W.C. répondant aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite... tout pour le bien être des usagers. **Coût des travaux : 19 500 euros H.T.** Un W.C. public est également en cours de réalisation à l'occasion de la réhabilitation de la citerne/garage située place de l'Abbé Deschamps.

Coût des travaux : 19 850 euros H.T.



AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA POMPE

Depuis septembre, la rue de la Pompe, au Village, est fermée à la circulation. Une fermeture nécessaire pour la réfection des réseaux d'eau potable, eaux usées et pluviales, mais aussi des réseaux d'électricité et de l'éclairage public. Pour finaliser ces travaux, l'intégralité du revêtement de la route, en enrobé noir avec des dalles calcaires et pavés, va être réalisé.

Coût : 180 700 euros H.T.

GOLF DE ROQUEBRUNE : UN ACCÈS DIRECT VIA LA DÉPARTEMENTALE 7

Afin de faciliter l'accès routier au Golf de Roquebrune-sur-Argens et au quartier de La Rouvière, une voie de circulation, à sens unique suivant les préconisations du Conseil Général, a été aménagée. Les conducteurs venant du Village évitent ainsi d'aller jusqu'au Rond-Point du Golf et de revenir sur leurs pas.

Coût : 55 600 euros H.T.



CHAPELLE SAINT-ROCH

Cette année, la Chapelle Saint-Roch, au Village, a connu un « coup de jeune ». Les travaux réalisés concernaient, en priorité, la sécurité avec une clôture, la confection d'un tableau électrique à l'intérieur du bâtiment et d'une alimentation en extérieur pour les manifestations. La mise hors d'eau de la toiture de la chapelle représente la plus grande partie des travaux.

Coût : près de 25 700 euros H.T.

BORNES INCENDIE : RENOUVELLEMENT SUR TOUTE LA COMMUNE

La Ville a débuté un programme pluriannuel de renouvellement des poteaux incendie communaux. Aussi, 18 bornes ont d'ores et déjà été remplacées. En 3 ans, 395 bornes seront ainsi changées, pour un coût annuel de 45 000 euros, car certaines d'entre elles ont plusieurs dizaines d'années d'existence et il est nécessaire de garantir leur bon usage pour la sécurité des Roquebrunois.

Certaines de ces bornes incendie, au nombre de 6, étant enterrées, sur le Village, leur signalisation, obligatoire, a été améliorée grâce à la mise en place de petits panneaux. L'objectif est de faciliter leur repérage pour les éventuelles interventions des pompiers.



CETTE INFORMATION CONSTITUE UNE PUBLICATION SPÉCIFIQUE
DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DES REVISIONS DU P.O.S. POUR DES PROJETS STRUCTURANTS

La Commune est engagée depuis 2002 dans une procédure d'élaboration de P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), que l'annulation du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) de 2000 du Maire précédent et le retour au P.O.S. de 1990 ont bouleversée. C'est pourquoi les aménagements nécessaires pour l'évolution de la Commune imposent d'adapter le P.O.S. de 1990, encore opposable aujourd'hui.

A cet effet, la loi autorise les révisions simplifiées du P.O.S. jusqu'au 31 décembre 2009. Plusieurs révisions du document d'urbanisme en vigueur ont déjà eu lieu. Celles que le Maire engage actuellement permettront la mise en œuvre de plusieurs projets structurants en matière sociale, de sécurité, d'eau ou encore de développement économique et agricole.

UNE CAVE AU DOMAINE DU VAUDOIS

La viticulture est un secteur auquel la Commune de Roquebrune-sur-Argens réserve une grande attention et ce, d'autant que récemment encore, la mobilisation municipale a permis la suppression du « rosi » que voulait instaurer l'Europe. C'est à la fois une activité participant à l'aménagement du territoire, à l'expression de l'histoire et du patrimoine, et un vecteur économique pourvoyeur d'emplois.

Le Domaine vinicole du Vaudois, qui produit un vin A.O.C. (Appellation d'Origine Contrôlée) de qualité, n'a pas la capacité de vinifier sur place au domaine. Pour le faire, il lui faudrait pouvoir réaliser une cave dans ce secteur agricole. Mais le P.O.S. de 2000 ayant été annulé par le Tribunal Administratif en 2005, le retour au P.O.S. de 1990 réinstalle des Espaces Boisés Classés (E.B.C.) totalement fictifs et empêche la réalisation d'une cave.

Il est donc envisagé de retirer les E.B.C. présents au P.O.S. actuellement en vigueur sur la parcelle concernée, afin de permettre la création d'une cave de vinification au Vaudois.

Les habitants, associations et personnes intéressées seront concertés sur ce projet de révision simplifiée du P.O.S. dans le secteur du Vaudois.

UNE MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE À LA BOUVERIE

La Commune peut légalement diligenter une révision simplifiée du P.O.S. en vue de réaliser des opérations d'intérêt général.

En l'occurrence, le secteur du Blavet, situé à côté des Bastides du Lac, a été identifié pour accueillir des équipements publics, dont une maison de retraite de 69 lits médicalisés et habilités à l'aide sociale.

Pour permettre de mener à bien cette opération, mise en œuvre avec le Conseil Général du Var, il est nécessaire d'étendre la constructibilité de l'actuel secteur urbain constructible à la zone comprise entre les lotissements de La Pinède et du Parc et le Parc d'Activités.

Les habitants, associations et personnes intéressées seront concertés sur ce projet de révision simplifiée du P.O.S. dans le secteur du Blavet.

LE RÉSERVOIR D'EAU DU SECTEUR DES HAUTES RIVES D'OR

Ce réservoir d'eau, qui dessert notamment une partie de la Ville de Fréjus ainsi que le quartier du Grand Boucharel et des Hautes Rives d'Or aux Issambres, nécessite des travaux et un agrandissement, qui seront pris en charge financièrement par la Communauté d'Agglomération de Fréjus - Saint-Raphaël.

Le projet consiste à porter la capacité de stockage du réservoir de Saint-Aygulf de 500 m³ à 2500 m³, soit un quintuplement de la capacité.

Cette révision est enclenchée par la Ville de Roquebrune, bien qu'elle concerne la Communauté d'Agglomération de Fréjus-Saint Raphaël. Les excellentes relations qui lient **Luc JOUSSE** à **Georges GINESTA** et **Elie BRUN** motivent à juste titre cette 4^{ème} révision du P.O.S. d'**André CABASSE**.

Les habitants, associations et personnes intéressées seront également concertés sur ce projet de révision simplifiée du P.O.S. dans le secteur des Hautes Rives d'Or.

GENDARMERIE DES ISSAMBRES

PRES DE 30 ANS AU SERVICE DES ROQUEBRUNOIS



Allocution du Maire de l'époque, **André CABASSE**, lors de l'inauguration de la Gendarmerie des Issambres.

« La tâche va de plus en plus s'amplifiant et se diversifiant. Dans notre Département, en pleine expansion démographique, avec des "explosions" estivales qui jettent des foules multiples du Verdon à la mer, les problèmes de "sécurité" (à tous les sens de ce mot, qui traite aussi bien du sort d'un touriste en montagne ou sur la mer, que de tous les aspects de la délinquance) constituent, pour les responsables de la vie publique que sont les élus – maires notamment –, une préoccupation prioritaire. »

28 ans plus tard, la présence des forces de sécurité sur le territoire, le maintien de la tranquillité publique et du sentiment de sécurité constituent toujours une priorité municipale.

Le 14 mai, le Maire, en compagnie de Michel TING, Conseiller Municipal et correspondant défense, a été reçu par le Colonel PEYRON au Fort d'Ivry afin de consulter les archives militaires de Roquebrune.

Voici un premier thème du fruit de ses recherches.

La gendarmerie de Roquebrune, située avenue de la Crête des Mouettes aux Issambres, avait été inaugurée le 23 octobre 1981, par M. **André CABASSE**, Maire de Roquebrune, sous la présidence du Secrétaire d'Etat à la Défense de l'époque, M. **Georges LEMOINE**, et en présence de M. **Jean-Pierre MANIERE**, Préfet du Var, et de M. **Edouard SOLDANI**, Président du Conseil Général du Var.

En 1981, en effet, la mise en service d'une gendarmerie avait été rendue nécessaire à Roquebrune. Le Président du Conseil Général avait souligné l'évolution qu'avait connu la Commune dans son discours :

Coupe du ruban lors de l'inauguration de la Gendarmerie des Issambres :
André CABASSE, Maire de Roquebrune-sur-Argens de 1977 à 1993,
Jean-Pierre MANIERE, Préfet du Var de 1978 à 1995,
Georges LEMOINE, Secrétaire d'Etat à la Défense de 1981 à 1983,
et **Edouard SOLDANI**, Président du Conseil Général du Var de 1956 à 1985.



LA FERME DES CAMPONS

Une nouvelle vie !



Le site des Campons, avec ses 114 hectares, a été judicieusement acquis sous la Municipalité d'André CABASSE en mars 1992. Réserve foncière, il constituait un environnement exceptionnel pour les chasseurs et reste encore aujourd'hui leur domaine de prédilection. Ce lieu magique offre en outre une palette d'arbousiers flamboyants et de myrtes sauvages qui nous enivrent de senteurs provençales : il va connaître une nouvelle vie.

Le randonneur y rencontre aussi, au détour d'un chemin, les vestiges typiques des collines de nos ancêtres. Ici, le four à tuiles, là le vieux moulin rappellent les charmes de la vie d'autrefois.

Sur ces terres forestières, existe une bastide d'un autre temps, dans un site isolé qui, pour être exploitable, demanderait trop de travaux de rénovation.

Malheureusement, la ferme des Campons se situe dans une zone à haut risque d'incendie, ce qui gèle tout projet de ferme pédagogique pour les enfants, un moment évoqué.

Aussi, à l'initiative du Maire, **Luc JOUSSE**, et après approbation du Conseil Municipal à l'unanimité, lors de la séance du 23 juin 2009, la bâtisse est cédée à un particulier avec 1 hectare de terrain environ.

Celui-ci la transformera en ferme équestre, lui trouvant enfin une vocation d'intérêt général. Restaurée, elle embellira le domaine forestier de nos amis chasseurs.

LE BLASON DE ROQUEBRUNE

Sous le règne de Louis XIV, le blason de notre ville a été fixé ainsi : *"D'or à deux rochers de sable à côté l'un de l'autre".*

A partir d'un Edit royal de novembre 1696, toutes les familles, les Communes qui possédaient des armes ou souhaitaient en acquérir étaient obligées de les faire enregistrer dans "l'Armorial Général de France".

Cependant, on estime que les armoiries sont bien plus anciennes et remontent au Moyen Age où, lorsque les batailles faisaient rage, les étendards, enseignes de guerre, permettaient de connaître son ami ou son ennemi parmi les assaillants. C'est ainsi que l'on distinguera cet étendard du blason qui est la description technique des armoiries d'une cité, d'un oriflamme, bannière d'apparat longue et effilée.

« D'or » représente la tonalité du fond du blason, de couleur jaune. « A deux rochers de sable l'un à côté de l'autre » désigne les deux formes rocheuses, appelées « les deux frères » qui se trouvent sur le massif de grès permien de Roquebrune. La couleur « sable » n'illustre pas la matière mais la couleur brune. La couronne qui surmonte le blason s'interprète de deux manières, toutes deux ayant fait école. On peut y voir le rappel de la Provence médiévale qui était un Comté, aussi bien que le nombre de portes qui permettaient l'accès de la ville, autrefois fortifiée.

Un document ancien montre que le blason de Roquebrune avait revêtu précédemment des formes différentes. En effet, sur la matrice cadastrale de 1598, on aperçoit déjà l'ébauche de cette silhouette de deux rochers.



RESTAURATION DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Deux tableaux retrouvent leur place

Dans le cadre de la restauration de l'église paroissiale Saint-Pierre & Saint-Paul de Roquebrune sur Argens, plusieurs tableaux vont être restaurés, dont deux qui vont reprendre une place privilégiée dans la nef. Sans doute serait-il bon de retracer quelques détails et explications de leur histoire.

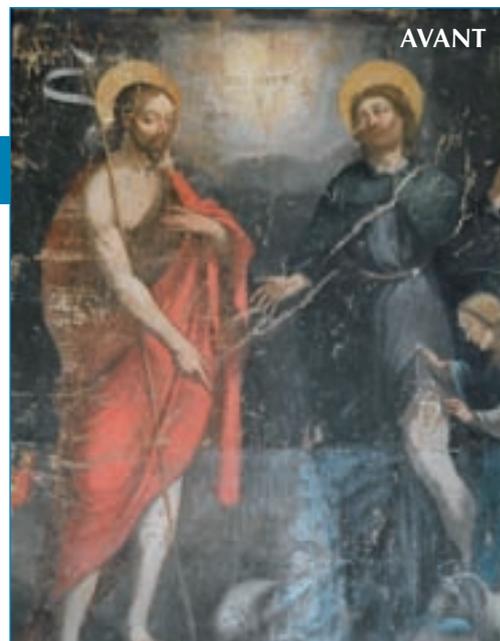
Il faut tout d'abord préciser qu'il s'agit pour le premier d'un tableau, représentant Saint-Roch, Saint protecteur contre la peste et Saint-Jean, le Baptiste. Le second est un triptyque, tableau composé de trois parties reliées entre elles. Il illustre Saint-Sébastien, intervenant également dans la protection contre la peste, ainsi que Sainte-Lucie et Saint-Christophe.

Ces deux tableaux pourraient être également appelés « retables », c'est-à-dire constructions verticales portant un décor peint ou sculpté, placées sur un autel ou en retrait de celui-ci. Il s'agit bien de cela en effet. Tout porte à croire que ces deux images occupaient les deux emplacements latéraux de la nef, ornés de fresques, récemment dégagés et qui feront l'objet prochainement d'une restauration. Les dimensions correspondent parfaitement à chacun des deux tableaux et notamment dans une délibération communale de 1722, on peut lire qu'avant celle-ci, on entendait la messe, en rendant hommage au fait que, « malgré le murmure commun de la peste à Marseille, grâce à l'intercession de Saint-Sébastien et Saint-Roch, Roquebrune se porte bien ».

Saint-Roch et Saint-Jean sont accompagnés par un ange vêtu de bleu. Sur le côté gauche, on trouve des armoiries portant un heaume de chevalier. On peut y lire : « Stephanus de badat fieri fecit oraie (...) / 1644, Saint Joannes, Saint Roche » qui se traduit naturellement par Stephane de Badat fit (faire) ce tableau en 1644 priez (pour lui). Il est classé parmi les monuments historiques depuis le 23 mars 1993.

Le triptyque a été également classé en date du 5 novembre 1912. Il montre le supplice de Saint-Sébastien, transpercé de flèches. Il est entouré de Sainte-Lucie tenant ses yeux dans un plateau (son martyre fut d'avoir les yeux arrachés) et de Saint-Christophe portant l'Enfant Jésus sur ses épaules. Son inscription porte les noms des trois Saints ainsi que la mention « Ora pro nobis » (Priez pour nous) recteur Inar Brunel/Antoine Brunel 1627.

Rendez-vous très prochainement dans l'église paroissiale de Roquebrune, actuellement en pleine restauration, afin de retrouver ces merveilles de l'art religieux...



AVANT



APRÈS

Fiscalité

Roquebrune, « bon élève » du Var !

Dans le classement annuellement publié par Var matin, la Commune passe au cinquantième rang seulement des 153 villes du Var en matière de pression fiscale : le « gel » des taux communaux, depuis 9 ans consécutifs, porte ses fruits bénéfiques.

Le classement de la pression fiscale est celui où il est bon signe de ne pas figurer dans les premières places. Au rang 40 en 2007, puis 44 en 2008, Roquebrune-sur Argens est dorénavant à la cinquantième place, seulement, en 2009 ! Ce bon classement est l'excellent résultat de la décision municipale de « geler » la part communale des impôts locaux, depuis 9 années consécutives : ainsi, la pression fiscale baisse.

Le comportement exemplaire de la Municipalité Roquebrunoise est une véritable prouesse en soi, au moment où, au contraire, bien d'autres Communes ont augmenté, et parfois fortement, leurs taux.

Bref, grâce à la bonne gestion communale, il fait bon d'avoir son foyer fiscal à Roquebrune-sur-Argens !

La saison estivale 2009 fut, une nouvelle fois, riche en animations culturelles. Sculpture en liberté, Nuits de Saint-Roch, Roquebrune Motors Show et Festival de la Bande Dessinée... autant d'événements aujourd'hui ancrés dans la programmation estivale roquebrunoise.

LA SCULPTURE EN LIBERTÉ

le verre à l'honneur



LE VERRE À L'HONNEUR

Cette année, la Sculpture en Liberté a mis à l'honneur « le verre », avec le concours de **Georges STAHL**, sculpteur verrier et commissaire d'exposition. Cette nouvelle édition fut donc l'occasion de découvrir des œuvres originales et exceptionnelles.

L'Association « Arts et Traditions », sous l'égide de son président, **René-Jean REMY**, et ses partenaires, ont rendu hommage à des artistes sculpteurs de renom, français et européens. En 16 jours, ce sont plus de 4 000 visiteurs qui sont venus découvrir cette exposition. 34 œuvres ont été vendues par les artistes, ce qui constitue un record depuis la création de cette manifestation culturelle majeure.

UN « JARDIN DE SCULPTURES » À L'EXTÉRIEUR DE LA SALLE MOLIERE

Cette manifestation unique dans la région offre chaque année des instants de pure magie, transformant la place du Village en véritable jardin de sculptures. Pour la 17^{ème} année consécutive, la salle Molière et ses abords ont été transformés pour l'occasion en « Jardin de Sculptures », accueillant des œuvres d'exception, pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs.

UNE MANIFESTATION CULTURELLE D'ENVERGURE

Peu de manifestations culturelles sont dédiées uniquement à l'art de la sculpture. C'est ce qui fait de « La Sculpture en Liberté » un événement unique, original et incontournable.

L'association « Arts et Traditions », en partenariat avec la Municipalité, a su créer une manifestation prestigieuse, en mettant à l'honneur de nombreux talents. Les œuvres sont présentées à la salle Molière, vaste « galerie » pour l'occasion, qui permet aux artistes de s'exprimer en toute liberté. Chaque année, la salle Molière devient ainsi un lieu magique en accueillant des créations originales et inédites.

Rhoda SCOTT

De passage aux Issambres

Après son concert à la citadelle de Saint-Tropez, la célèbre organiste de jazz, **Rhoda SCOTT**, a pris quelques jours de repos aux Issambres chez son ami **Rolf MAJEWSKI**. Elle a ainsi pu visiter Roquebrune et son village provençal, avant de repartir pour plusieurs représentations en Californie et en Chine. Le Premier Adjoint au Maire, **Jean-Paul OLLIVIER**, et l'Adjointe à l'Animation, **Joëlle NEVEUX**, l'ont rencontrée au golf de Roquebrune-sur-Argens. **Rhoda SCOTT** a ainsi pu leur annoncer qu'elle participera au 3^{ème} festival « Jazz aux Issambres » en 2011, organisé par « Jazz ô Roc », et elle en sera la marraine. Un réel honneur pour les organisateurs de cet événement musical et pour la Commune !



Animationsculture



De gauche à droite : Grégoire HACOT, Nathalie BENIT, Liliane TISSERAND, Vincent LEPERRE, Maître CHARLIER DE VRAINVILLE et Luc JOUSSE

FESTIVAL DE LA BD : un succès phénoménal !



La 8^{ème} édition du festival, parrainée par François WALTHERY, dessinateur de « Natacha hôtesse de l'air », a accueilli plus de 25 000 visiteurs !

Parades des auteurs en Harley Davidson de collection, séances de dédicaces, stands d'exposition, animations... Roquebrune fut à nouveau la capitale de la B.D. les 12 et 13 septembre. Le week-end s'est achevé avec la vente aux enchères de 13 toiles originales des auteurs présents.

INAUGURATION DE L'AIRE « NATACHA » À LA BOUVERIE

Afin d'immortaliser cette 8^{ème} édition, le Maire, Luc JOUSSE, a procédé à l'inauguration de l'Aire « Natacha » à la Bouverie, le 11 septembre dernier, avec Grégoire HACOT et Vincent LEPERRE de l'agence RAYCLAME, organisatrice du festival, et en présence de François WALTHERY.

Cette dénomination est, avant tout, un hommage rendu à WALTHERY, star incontournable de la B.D. et créateur de ce personnage en 1967.

PERFORMANCE SUR TOILE

Le samedi matin, les auteurs de B.D. ont planché à la Chapelle Saint-Pierre, au Village. En direct et sous les yeux des bédéphiles, chaque dessinateur, sur sa toile blanche, a réalisé une œuvre originale et inédite sur le thème du ciel, de l'air et du vent.

13 toiles originales de BORRINI, DANY, LUCIEN DE GIETER, EDIKA, FANE, F MURR, KAS, TONY LAUDEC, MAESTER, TIBET, GEORGES VAN LINTHOUT, FRANÇOIS WALTHERY, YOANN, ont été exposées durant tout le week-end, pour être ensuite mises aux enchères.

UNE VENTE AU PROFIT DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE ROQUEBRUNE

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Festival B.D. était solidaire. Les 13 pièces uniques réalisées pendant le festival ont été mises aux enchères, le dimanche, en fin de journée. C'est Maître CHARLIER DE VRAINVILLE, huissier de justice à Fréjus, qui est venu, bénévolement, pour organiser cette vente aux enchères de bienfaisance, dont l'intégralité des bénéfices a été versée à l'épicerie solidaire de la Commune. Les 8870 euros ainsi récoltés permettront à l'épicerie, en plus de l'approvisionnement alimentaire, de donner aux enfants des plus démunis l'accès à la culture, au divertissement, au théâtre, au cinéma... qu'ils n'ont pas les moyens de s'offrir.



ROQUEBRUNE MOTORS SHOW

Deux journées à succès aux côtés de Jean RAGNOTTI



TOUJOURS AUTANT DE BELLES VOITURES

Ferrari, Lamborghini, Porsche, Subaru... y ont fait vrombir leurs moteurs et ont marqué l'asphalte de La Bouverie à l'occasion des baptêmes proposés, en situation de passager, à bord de trois d'entre elles (Ferrari F430, Audi R8 et Lamborghini Gallardo Superleggera).

Parmi tous ces véhicules, les stars de l'exposition furent les deux Formule 1 et la première Formule 3 de **Jean ALESI**.

Quoi de mieux que de pouvoir contempler de tels bolides à moins d'un mètres de soi, puis de les voir sur écran géant à l'occasion de la retransmission du Grand Prix de Spa (Belgique), et enfin de prendre un bol d'adrénaline lors d'une course de karting ou à bord du simulateur de F1 ?

DES PERSONNALITÉS D'EXCEPTION

Comme chaque année, le Roquebrune Motors Show fut parrainé par une personnalité d'exception : **Jean RAGNOTTI**, le célèbre pilote de Rallye qui a répondu présent pour l'édition 2009, aux côtés de **Kévin CUOCCO**, parrain de l'édition 2008, et de **Julien JOUSSE**, Vice-Champion 2008 des World Series 3.5, pilote de F2 chez Williams et 2^{ème} des 24 heures du Mans en Grand Tourisme.

Le salon du véhicule de prestige, les expositions autour du monde de l'automobile et de maquettes, la bourse d'échange... ont également attiré un grand nombre de personnes, avec pour la première fois la présence remarquée de superbes véhicules de collection des années 60.

UNE ACTION CARITATIVE

Il faut souligner l'aspect caritatif de cette manifestation avec « l'engagement Roquebrune Evénements » au profit de personnes en difficultés (maladie génétique, handicap, réinsertion dans la vie...). Les bénéfices de la tombola sont destinés à la jeune **Estelle FERON**, accidentée sur la route de La Bouverie en avril 2006.

Pour plus d'infos : www.roquebrune-evenements.fr



NUITS DE SAINT-ROCH

Déjà 4 ans d'existence !

Depuis 4 ans déjà, la Municipalité et l'A.S.C.S., présidée par Gérard BRUN, proposent chaque été une série de concerts sur le site de la Chapelle Saint-Roch.

La Municipalité et l'A.S.C.S., composée d'une équipe de bénévoles, ont su créer une manifestation culturelle de qualité, en proposant une programmation originale. Cette année, certains concerts ont d'ailleurs accueilli près de 250 personnes sur le site de la Chapelle Saint-Roch, dans une ambiance conviviale.

Comme lors de chacune de ses manifestations, l'A.S.C.S. reverse les bénéfices récoltés pour des actions humanitaires en France, ou à l'étranger, mais participe également à l'amélioration du site de la Chapelle Saint-Roch. D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour une 5^{ème} édition encore plus attractive.



Sport



Sébastien LOEB

Le multiple Champion du Monde des rallyes à Roquebrune !

En août, **Sébastien LOEB**, célèbre pilote français de rallye WRC et ami de **Julien JOUSSE**, a posé son hélicoptère à Roquebrune-sur-Argens, sur le Golf de **M. DELLI-ZOTTI**. A 35 ans, le pilier de l'équipe Citroën a déjà un palmarès éblouissant, 5 fois Champion du Monde de 2004 à 2008. La Municipalité, représentée par le 1^{er} Adjoint, **Jean-Paul OLLIVIER**, est heureuse d'avoir pu accueillir sur son territoire ce sportif de haut niveau, qui se rendait chez le Maximois, **Luc ALPHAND**, autre grand champion.

AIR WAX TEAM

Une nouvelle équipe de parachutistes



Composée de quatre membres, Air Wax Team est une nouvelle équipe de parachutistes. **Anthony MATTON**, Sambracitain, **Grégoire CROZIER**, Franck ELOFFE et **Karine JOLY**, tous trois Monégasques, s'entraînent depuis plus d'un an dans la nouvelle discipline à la mode en matière de parachute, le « free fly ».

Cette discipline périlleuse consiste à chuter en position verticale et à créer des formations et des déplacements à deux, un troisième parachutiste étant présent pour filmer et ramener ainsi les images aux juges.

Le 27 juin dernier, notre équipe de parachutistes a remporté une médaille d'or lors de la Coupe de France, à Grenoble.

Fin août, l'équipe Air Wax Team a participé aux Championnats de France, à Maubeuge, et a obtenu le titre national. Grâce à ce résultat, une place en équipe de France est actuellement possible.

SKI NAUTIQUE

Alexandre POTEAU fait encore des merveilles !

Alexandre POTEAU, jeune Roquebrunois skieur nautique, continue sa progression. Sportif de niveau international, Alexandre est monté sur la plus haute marche du podium aux Jeux Méditerranéens en Italie, aux Championnats de France et aux Championnats d'Europe Espoirs en Norvège. Il a également terminé 4^{ème} aux Championnats d'Europe Open au Danemark.

Cet été, il a également participé au Championnat du Monde Open au Canada.

Son prochain objectif est de monter sur le podium lors du Championnat du Monde Espoirs au Mexique.

La « Tribune » félicite ce jeune athlète pour ces excellentes performances et lui souhaite toute la réussite attendue lors des prochaines compétitions.



GRAND PRIX DE LA VILLE AU JEU PROVENÇAL

Sympathique présence de David DOUILLET et Philippe RIBOUD.



La Boule Brune, en partenariat avec la Municipalité de Roquebrune, a organisé la 2^{ème} édition du Grand Prix de la Ville de Roquebrune au Jeu Provençal, les 1^{er} et 2 juillet derniers, au Village, qui connut un grand succès ; les finales se sont déroulées sur la Place Alfred PERRIN.

Pour l'occasion, le Maire, **Luc JOUSSE**, son Premier Adjoint, **Jean-Paul OLLIVIER**, et **Florent VILLANOVA**, Adjoint aux Sports, sont venus au boulodrome Emile GUERIN saluer les joueurs lors de la deuxième journée du concours, en compagnie de **David DOUILLET** et de **Philippe RIBOUD**, tous deux médaillés olympiques, l'un en judo et l'autre en escrime.

Les participants ont chaleureusement accueilli leurs hôtes et ont partagé ensemble le verre de l'amitié.

JUDO : un même club Roquebrune / Puget !

Dans l'esprit de la prochaine Communauté de Communes entre Roquebrune et Puget, les deux clubs de judo de ces mêmes Villes ont décidé de s'unir, en créant une seule école de Judo.

C'est donc en juillet dernier que les deux clubs se sont regroupés, avec le soutien des Mairies de Roquebrune et Puget. Ce projet, qui tenait à cœur à **François BREMONT**, Président fondateur du club de Roquebrune, et au Président de la nouvelle école, **Laurent MAHE**, va permettre de redynamiser le club, en participant notamment à d'autres championnats. Grâce à ce projet, l'école de judo va pouvoir former et garder ses judokas au sein du club et, ainsi, rivaliser avec les meilleurs clubs niçois, toulonnais et marseillais.

Il permet également de dispenser une formation de qualité en offrant deux sites d'entraînements, les dojos de Roquebrune et de Puget, et un panel d'horaires plus importants.

Le club compte déjà près de 200 licenciés.

Epaulé par **Jessica DEBADE**, ancienne judoka de haut niveau et secrétaire du club, **Laurent MAHE** compte bien classer le club dans les 10 premiers du classement départemental.

Grâce à cette « union », cette nouvelle école de judo recense beaucoup plus d'équipes de jeunes, ce qui permettra à l'avenir, pour certaines, de participer au Championnat de France.

Pour la rentrée 2009, l'école de judo a d'ailleurs équipé tous les nouveaux inscrits aux couleurs du club, en fournissant un kimono, une casquette, un sac et un tee-shirt.



Si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le Président du club, **Laurent MAHE** :
Tél. 06 61 10 14 94 - E-mail : laurent.mahe3@wanadoo.fr

JEUNE LANCE ROQUEBRUNOISE

Une association montante



Faire tomber dans l'eau son adversaire qui arrive sur le bateau adverse est le principe même des joutes provençales. Equilibre et bon positionnement du corps, stratégie, tels sont les facteurs de réussite pour être un bon joueur.

Jean-Michel ALMELA, Président de l'Association, peut être fier de l'équipe roquebrunoise des joutes provençales, mise en place depuis avril 2008. En quelques mois, l'Association a fait ses preuves, avec le soutien des clubs voisins de Fréjus, Théoule et Agay, toujours dans une ambiance sportive et conviviale.

L'année a été pleine de réussite et promet de belles saisons au club roquebrunois. Après une année d'existence et de compétition, le club a porté haut les couleurs de Roquebrune.

Lucas GUILLAMIN et Florian AUDEMART se sont respectivement classés 1^{er} et 3^{ème} au critérium national de la jeunesse. Parmi les seniors qui ont participé au championnat régional Côte d'Azur, Cédric MANCHET fut 4^{ème}, Guillaume MANCHET, vice-champion et Rodolphe PERRET, Champion régional Côte d'Azur. Notons que le club a également été qualifié pour participer au Championnat de France. Les benjamins Kevin BONACHERA, Johan LEFEVRE et Lionel ALBERTO se sont particulièrement illustrés.

La Tribune félicite ces joueurs pour leur beau palmarès.

N'attendez plus pour rejoindre le club et jouter auprès de champions nationaux et régionaux émérites :
Jeune Lance Roquebrunoise – Tél. 06 18 02 95 15
jeunelanceroquebrunoise@hotmail.fr
www.jeunelanceroquebrunoise.fr

Cotisation : 25 euros pour les benjamins et minimes / 35 euros pour les cadet, junior et senior
Entraînement : de mai à septembre au lac de l'Aréna à Roquebrune.
Compétition : en juillet / août.

Enfance jeunesse

CENTRE DE LOISIRS : une saison estivale intense



Cette année encore, la Municipalité a proposé un panel d'activités afin de satisfaire au mieux les jeunes Roquebrunois, durant tout l'été. Encadrés par les équipes compétentes du service Sports-Jeunesse-Education, ils ont profité des vacances pour découvrir de nouvelles disciplines sportives. Des sports nautiques aux grands jeux dans la nature, il y en avait pour tous les goûts.

PRÈS DE 130 ENFANTS ACCUEILLIS CHAQUE JOUR AU CENTRE DE LOISIRS

Avec un accueil de 130 enfants par jour au Centre de loisirs, les groupes constitués ont fait le plein tout l'été. Grâce aux différents groupes à thème tels Tom Pouss, Ti'Mouss, Multi Nat', Art'venture, Tremplins Découvertes, chaque jeune a ainsi pu participer aux animations selon ses envies.

UN NOUVEAU SUCCÈS POUR LES STAGES SPORTIFS « SPORTS DÉTENTE »

Ce sont 203 jeunes âgés de 9 à 16 ans qui ont bénéficié des stages sportifs « Sports Détente » de cette saison estivale. Encadrés par des éducateurs spécialisés, ils ont pu pratiquer la plongée, la voile, le kayak de mer et de rivière, la planche à voile et le ski nautique.

LE PLEIN POUR LE CENTRE MUNICIPAL DE VOILE ET DE KAYAK DE MER

Cet été, le Centre Municipal de Voile et de Kayak de Mer a affiché complet pour tous les stages proposés (planche à voile, catamaran, optimist, dériveurs), signe de la qualité des cours dispensés par les éducateurs du centre.

En septembre, ce sont les écoliers de la Commune qui ont repris le chemin de la voile dans le cadre des activités « Sport à l'école », et ce jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Par ailleurs, la cale de mise à l'eau obtient un immense succès, d'autant qu'avant la saison estivale, la Municipalité a réalisé des travaux pour la mise en œuvre d'un quai avec points d'amarrage. Ainsi, ce sont plus de 200 Roquebrunois qui profitent de ce service.



Ateliers « Les Arts d'Argens »

Une nouvelle association artistique



Une nouvelle association est née à Roquebrune, les Ateliers « Les Arts d'Argens ». Grâce à des ateliers, l'association permet à tous ceux qui le souhaitent d'exprimer leur créativité.

Dessin, aquarelle, huile, acrylique, sculpture, mosaïque, tous les enseignements sont dispensés par des professeurs diplômés, mais surtout passionnés. Chaque séance est avant tout un moment de rencontre, d'échanges et de convivialité permettant à chacun de s'épanouir sur le plan artistique.

UNE « ÉCOLE » D'ART DE LOISIRS

L'association Les Ateliers « Les Arts d'Argens » se veut, avant tout, être une « école » d'art de loisirs. Les quatre professeurs sont tous des

professionnels, mais aussi des pédagogues, garantissant ainsi la qualité des techniques dispensées. Ayant l'art, la passion d'enseigner et de transmettre leur savoir, ils respectent la sensibilité et les aspirations de chacun. L'objectif de chaque séance est d'aider chaque « élève » à se réaliser pleinement.

Les ateliers sont ouverts à tous les niveaux, du débutant au confirmé, tous âges confondus, assurant ainsi une ambiance chaleureuse et une entraide entre les participants.

Des expositions seront également prévues, dans les salles de la Commune (Chapelle Saint-Michel, salle Molière...), notamment à la fin de l'année scolaire, afin de valoriser le travail créatif de tous.

Informations sur les quatre professeurs des ateliers :

- **Myriam BOYER**, diplômée des Beaux Arts
ateliers sculpture et raku ;
- **Dominique DUVERNOIS**, diplômée des Beaux Arts
ateliers mosaïque ;
- **Gilles RIBERTY**, Professeur, agrégé en Arts Plastiques,
à l'Education Nationale – ateliers dessin et peinture ;
- **Joëlle VERMEILLE**, Professeur, certifié en Arts Plastiques,
à l'Education Nationale – ateliers dessin et peinture.

Si vous êtes intéressé par les Ateliers « Les Arts d'Argens », n'hésitez pas à contacter le président de l'association, **Michel COUETTE**, pour plus de renseignements :
Tél. 04 94 40 03 72 – Portable : 06 81 65 90 05
E-mail : damida.couette@orange.fr

Roquebrune Evénements – A.S.L.B.

Deux en une !

D'un commun accord entre les équipes dirigeantes de Roquebrune Evénements et de l'A.S.L.B., les deux associations ont décidé d'unir leurs efforts, en se regroupant en une seule : « Roquebrune Evénements – A.S.L.B. ».

Lors de l'assemblée générale, Monsieur le Maire, **Luc JOUSSE**, a rendu hommage aux anciens présidents de cette très ancienne association de la Bouverie, dont **Jean-Paul OLLIVIER**, Premier Adjoint, en a fait l'historique.

Si vous souhaitez des détails sur les différentes activités de l'association, n'hésitez pas à contacter le Président, **Julien MARTEL** :
Tél. 06 82 13 88 61 - E-mail : jmartel@roquebrune-evenements.fr - Site : www.roquebrune-evenements.fr



Don du Sang : appel à la mobilisation

Grâce à l'action quotidienne de l'Association bénévole « Volontaires de Sang de Roquebrune », de plus en plus de personnes sont sensibilisées au don du sang et agissent en conséquence. Toutefois, l'insuffisance de dons est toujours d'actualité alors mobilisez-vous !

Si vous êtes âgés de 18 à 70 ans, en bonne santé, vous pouvez aider de nombreux malades ou accidentés.

Les dates à retenir :

- **SAMEDI 17 OCTOBRE – BAL DU CŒUR** à partir de 19h
Salle Molière au Village (29 euros / pers., réservation obligatoire au 04 94 45 72 30 ou au 06 64 67 41 93)
- **DIMANCHE 15 NOVEMBRE – LOTO** à partir de 17h – Salle Suzanne Régis.
- **LUNDI 23 NOVEMBRE – COLLECTE DE SANG** de 8h30 à 12h30 - Salle Suzanne Régis à la Bouverie.

Rugby Club de l'Argens

Laurent SOLAZZO, nouveau président



Passionné de rugby, Laurent SOLAZZO a accepté de reprendre la Présidence du Rugby Club de l'Argens (R.C.A.)

Avant le début du championnat, qui débutera en novembre, **Laurent SOLAZZO** s'est fixé pour principal objectif de remonter l'équipe des seniors garçons. L'équipe redémarrera en 4^{ème} série, avec pour ambition de monter à la 2^{ème} série dès l'année prochaine. Le but du club est d'accéder au plus haut niveau possible. D'ailleurs, le R.C.A. recherche activement des sponsors.

**ECOLE DE RUGBY :
INSCRIPTIONS
À PARTIR DE 6 ANS**

Le R.C.A. est avant tout une école de rugby. Tous les jeunes sont les bienvenus, les inscriptions débutent à partir de 6 ans. Les entraînements sont répartis en deux lieux distincts, aux stades de la Bouverie et de la

Peyroua au Muy. Cette année, un nouvel encadrement a été mis en place, avec des entraîneurs de qualité.

Le R.C.A. organise également des tournois caritatifs. Le dernier a d'ailleurs eu lieu le 19 septembre dernier, au Complexe sportif Jacques Calandri de La Bouverie, au profit de la maladie d'Alzheimer.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou vous inscrire au R.C.A., contactez Michel AMILLAC :
Tél. 06 32 99 55 51 ou
michel.amillac@orange.fr

C.A.R. Football

Un nouveau Président : François HERTRICH



Après 9 ans à la tête du C.A.R. Football, Jean-François CALANDRI a décidé de passer le flambeau. C'est donc François HERTRICH qui lui succède. Elu à l'unanimité lors de la dernière assemblée générale, François HERTRICH a différents objectifs pour le club, à court et long terme.

ASSURER LA CONTINUITÉ

François HERTRICH entend assurer la continuité des efforts entrepris par l'ancien bureau du C.A.R. Football, qui reste actif au sein du club. Cependant, le nouveau Président souhaite atteindre différents objectifs pour redynamiser le football à Roquebrune. Le premier est de retrouver l'engouement d'antan qu'avaient les Roquebrunois pour le C.A.R. Football. Ainsi, les équipes 1 et 2 seniors garçons joueront les mêmes dimanches, lors des matchs à domicile.

L'équipe 1 seniors garçons étant actuellement en PHB, le deuxième objectif est d'accéder, d'ici 3 ans, à la PHA. « *Je souhaite réellement que l'équipe monte en PHA, d'ici 3 ans. A long terme, le but est d'accéder au plus haut niveau possible* », déclare **François HERTRICH**, nouveau Président du C.A.R. Football.

Celui-ci a donc décidé de confier cette équipe à **Alim RADOUANE**, véritable « enfant » du club, qui a su prouver ses qualités d'entraîneur lors des années passées. Tous deux partagent les

mêmes valeurs sportives et souhaitent atteindre les mêmes objectifs.

Actuellement, le C.A.R. Football est d'ailleurs activement à la recherche de sponsors.

FORMER LES JEUNES

François HERTRICH veut également dynamiser le pôle « jeunes » afin de former des footballeurs roquebrunois, de les garder au club pour assurer la relève de l'équipe 1. Pour ce faire, c'est **Ivano BELLONI**, Président de la commission des jeunes, qui est chargé de cette mission. En effet, le but est d'effectuer un recrutement en interne pour les équipes seniors.

Le C.A.R. Football invite tous les jeunes passionnés de foot à s'inscrire au club et tous les Roquebrunois à venir encourager leur équipe les dimanches de matches au C.L.C.S. Julien CAZELLES. Ambiance conviviale garantie avec buvette sur place !

Renseignements : Tél. 04 94 17 58 76

Associations



Roque d'Azur Déjà un an d'existence !

Photos G. SERIGNAC

L'Association Roque d'Azur fête sa première année d'existence. Créée le 15 octobre 2008, son objectif, d'intérêt général, est de protéger et mettre en valeur le Massif des Maures. Pour ce faire, Gilbert SERIGNAC, Président de l'association, est parti de l'idée originale de créer un partenariat entre la course V.T.T. du Roc d'Azur et les propriétaires des espaces naturels, permettant ainsi d'agir concrètement pour la protection des zones traversées par le Roc d'Azur.

DE NOMBREUX TRAVAUX DÉJÀ ENTREPRIS

Un grand nombre de pistes, indispensables à l'accès des différents véhicules amenés à circuler sur le massif, a été remis en état au cours du printemps, en accord avec les propriétaires, les chasseurs, et les C.C.F.F. 20 km de linéaires de piste ont été concernés par ces travaux, menés sous la direction de Francis LEMOINE et Alain ESCOFFIER, avec la participation financière de "Cycles et moto 2000" de Marc AUBREE et des cycles "P. Béraud".

D'ailleurs, de nombreux propriétaires sont adhérents à l'association et représentent la majeure partie Roquebrunoise et Fréjusienne du Massif des Maures.

Trois nouveaux venus de grande importance viennent de les rejoindre :

- l'A.S.L. des Dolmens aux Issambres de J.M. PASTRÉ
- l'Ordre des Carmes, Monastère Notre Dame de Pitié.
- l'A.S.C.S. de Gérard BRUN

SENSIBILISER LA POPULATION À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'association a également travaillé sur la création de panneaux d'information à l'entrée des massifs afin de rappeler les règles indispensables à respecter, comme :

- le respect des lieux et des propriétés privées traversées ;
- l'interdiction d'accès aux motocross et aux quads ;
- des informations sur l'accessibilité aux massifs forestiers selon le risque incendie (du 21 juin au 30 septembre).

La mise en place de ces panneaux est prévue pour la saison prochaine.

LA MISE EN VALEUR DES SITES, UNE PRIORITÉ POUR ROQUE D'AZUR

Une commission « patrimoine » travaille, en lien avec le Comité des Sites, sur un projet de mise en valeur de plusieurs sites, passant par le débroussaillage et une signalétique adaptée. Les sites concernés

sont la Maurette, la scierie, le moulin, le puits et la bastide, allant du Pont des Pauses à la rivière.

Par ailleurs, l'édition 2009 du Roc d'Azur comprend une épreuve de V.T.T. au cœur du village, le « Roc Ruelles » de Roquebrune. A cette occasion, Roque d'Azur a organisé un concours photos accessible à tous, dont la dotation a été constituée de dons divers et d'abonnements à des mensuels.

La présence de **Julien ABSALON**, double champion olympique et multiple champion du Monde de V.T.T., a donné une dimension supplémentaire à cette association.

L'association a également créé son propre site Internet, opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2009. Vous y trouverez tous les projets réalisés, ceux en cours et à venir, ainsi que les partenaires de l'association, le bulletin d'adhésion ou de soutien.

Retrouvez toutes ces informations sur www.roque-azur.fr

La « Tribune » félicite les membres de l'association Roque d'Azur pour leur implication dans la conservation et la valorisation de la forêt roquebrunoise.

Pour toute demande de renseignements et d'adhésion :
ROQUE D'AZUR
Gilbert SERIGNAC
chemin de la Valette - 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS
E-mail : serignac.gilbert@gmail.com • Site : www.roque-azur.fr

Nécrologie



SIM

Une « grosse tête » déjà regrettée

La Tribune avait rencontré Sim à la Maison du Patrimoine, en mai 2009, pour évoquer sa retraite varoise et son ouvrage « Et la retraite bordel ! ».

SIM, de son vrai nom Simon BERRYER, éternel clown et figure incontournable de l'émission humoristique « Les Grosses Têtes », présentée par Philippe BOUVARD, est décédé le 6 septembre 2009, à l'âge de 83 ans.

Passant une retraite paisible à Roquebrune-sur-Argens, ses obsèques publiques ont eu lieu le 11 septembre à l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul du Village. Sa famille, dont son épouse Marie-Claude, sa fille Laurence, et ses amis proches, entourés de personnalités de la télévision française, tels Philippe BOUVARD, Jacques BALUTIN, Victor LANOUX, Pierre DOUGLAS, Evelyne BUYLE, et bien d'autres, sont venus rendre un dernier hommage à cette « figure » que tout le monde appréciait.

Une foule de 2000 personnes était également au rendez-vous pour saluer, une dernière fois, SIM, tant apprécié par le public français : ce témoignage populaire a été particulièrement émouvant et traduit combien la disparition de « SIM » a touché son entourage, mais également, la France entière. Il nous a quittés pour la dernière fois sous des tonnerres d'applaudissements, fidèlement à la tradition artistique.

La Municipalité renouvelle toutes ses condoléances à la famille et aux amis de SIM.

Par ailleurs, au cours du dernier Conseil Municipal, il a été décidé, à l'unanimité, de baptiser le nouveau jardin d'enfants, rue des Bouchonniers au Village, « Square Simon BERRYER, dit SIM ».

Suzanne LAURENT

Madame **LAURENT, née MORTIER**, est décédée le 27 août 2009, à 97 ans. La vie de cette sambracitaine fut marquée par son implication dans la Résistance durant la seconde guerre mondiale. Elle fut également déportée, à bord du convoi « des 27 000 », dans le camp de concentration nazi de Ravensbrück puis transféré à celui de Zwodau. Les décorations de **Suzanne LAURENT** sont remarquables : Officier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre avec palme, Médaille de la Résistance, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, Médaille de la déportation pour faits de Résistance, Sous-lieutenant des Forces Françaises Combattantes.

La Municipalité transmet ses condoléances à M. **Camille LAURENT**, son époux et à son fils, M. **Guy LAURENT** : Suzanne est, à jamais, l'honneur de la France et de notre Commune.



Pierra FIGHIERA



Madame **Pierra FIGHIERA, née MOSCONI**, s'en est allée le 12 septembre 2009, à 89 ans. Cette figure sambracitaine était connue pour son implication dans la vie du quartier. La Tribune avait eu le plaisir de la rencontrer pour évoquer certaines anecdotes de sa vie (Cf. Tribune n°23).

Création des costumes d'époque et participation active à des représentations théâtrales, organisation des festivités dans le cadre du Comité des fêtes des Issambres, action de solidarité pour des familles victimes de la marée noire en 1978... La liste est encore longue, mais notons surtout que Pierra était une personne qui aimait la vie et faire le bien autour d'elle. Elle fut d'ailleurs décorée « Officier International du Bien Public » en 1967.

La Municipalité transmet ses condoléances à la famille de **Pierra FIGHIERA**.

Jean SANTUCCI

Un militaire, « résistant » pour libérer la France

Né le 15 décembre 1912 à Saint-Sauveur sur Tinée, Jean SANTUCCI est décédé le 20 mai dernier, à l'âge de 97 ans. Sambracitain depuis 1973, « la Tribune » souhaite lui rendre un dernier hommage, solennel, particulièrement mérité.

HOMMAGE À UNE FIGURE DE LA RÉSISTANCE

Militaire de carrière, **Jean SANTUCCI** a fait partie des figures incontournables de la Résistance Française durant la Seconde Guerre Mondiale. Il a notamment dirigé de nombreuses opérations de sabotage et tendu des embuscades aux troupes d'occupation. Il quitta l'armée active en 1945. Adjoint militaire au Préfet de Savoie, **Jean SANTUCCI** s'est vu attribuer la Croix de Guerre, avec la palme et l'étoile d'argent. Il a également reçu la Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance.

La Commune avait d'ores et déjà rendu hommage à ce combattant pour la France de son vivant, en attribuant son nom au rond-point du Village Provençal des Issambres.

« La Tribune » adresse toutes ses condoléances à la famille de **Jean SANTUCCI**, qui fait désormais partie, pour l'éternité, de la mémoire roquebrunoise.



CONFÉRENCE

CONFÉRENCE-DÉBAT « L'HISTOIRE DE L'ART LITHOGRAPHIQUE »
par **Mario FERRERI**, Lithographe, Fréjus, le dimanche 22 novembre à 17h, salle Molière au Village. Entrée libre

CONFÉRENCE-DÉBAT « LES MÉMOIRES D'UN GALET DU ROCHER DE ROQUEBRUNE : UN VOYAGE VERS LE CENTRE DE LA TERRE »
par **Jean-Jacques COCHEME**, Maître de conférence, laboratoire de Pétrologie magmatique, Université Paul Cézanne de Marseille, le dimanche 6 décembre à 17h, salle Molière au Village. Entrée libre

EXPOSITIONS

EXPOSITION PHOTOS de **Fabrice MARTIN**, du 6 au 9 novembre, Chapelle Saint-Michel

MARCHE DE NOEL
du samedi 21 au dimanche 29 novembre, Chapelle Saint-Michel au Village
Exposition-vente de porcelaines, aquarelles, céramiques, peintures, broderies, santons...
Vendredi, samedi et dimanche de 9h30 à 18h30 – lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h30.

EXPOSITION DES SANTONNIERS
les vendredis 13 et 27 novembre, Maison du Patrimoine (Impasse Barbacane) de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

5^{ÈME} EXPOSITION FÉLINE INTERNATIONALE,
le samedi 5 décembre, Espace Suzanne REGIS de la Bouverie.
Entrée : 6 euros

SPORTS

TOURNOI RÉGIONAL DE TAROT,
les dimanches 18 octobre et 15 novembre à 14h, salle de la Batterie aux Issambres. Tarif : 12 euros.
Renseignements auprès de l'association « La Poignée du Rocher » :
Tél. 04 94 81 45 21 ou 04 94 40 08 91

FINALE RÉGIONALE OPEN INDIVIDUEL DE TAROT,
le samedi 12 décembre à 14h, salle de la Batterie aux Issambres.
Tarif : 15 euros.
Renseignements auprès de l'association « La Poignée du Rocher »
Tél. 04 94 81 45 21 ou 04 94 40 08 91

CONCOURS RÉGIONAL DE TIR À L'ARC,
le dimanche 8 novembre,
salle omnisports Maurice CALANDRI
au Village, de 7h à 18h30

CONCERTS

RÉCITAL DE PIANO, organisé par le Kiwanis Club,
le dimanche 29 novembre, Eglise des Issambres, avec Rémi BAUCHMANN. Les bénéficiaires du concert seront destinés aux enfants défavorisés de la Commune.

THEATRES – SPECTACLES

SPECTACLE « TRACES DE DANSE »,
organisé par le Comité départemental de danse du Var,
le samedi 14 novembre à 20h30,
Espace Robert MANUEL aux Issambres.
Tarifs : 5 ou 7 euros et gratuit -12 ans.

PIÈCE DE THÉÂTRE « QUELLE SANTÉ »,
avec la compagnie Antonin ARTAUD,
le samedi 21 novembre à 20h30,
Espace Robert MANUEL aux Issambres.
Tarif : 10 euros.

SORTIES ET LOISIRS

HALLOWEEN,
le samedi 31 octobre : animations dans les rues du Village et soirée danse salle Molière
Renseignements : Tél. 04 94 19 59 55

VISITE DU MOULIN A HUILE « Le Clos Saint Martin »
Gratuite sur rendez-vous – Tél. 04 94 45 72 91
La trituration des olives débute mi-novembre avec la mise en route du moulin.

BROCANTES

BROCANTE MIXTE,
de 7h à 18h, Promenade Adrien BEAUMONT aux Issambres :
tous les jeudis à partir du mois d'octobre
Dates : les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 octobre ; les 5, 12, 19, et 26 novembre ;
les 3, 10, 17, 24 et 31 décembre.

VIE PATRIOTIQUE

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
Hommage aux combattants le mercredi 11 novembre à 11h –
Mémorial du Combattant

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE « AFRIQUE DU NORD »,
le samedi 5 décembre à 11h – Mémorial du Combattant

VIE CIVIQUE

CONSEIL MUNICIPAL,
le mardi 1^{er} décembre à 14h30, à la Mairie d'Honneur au Village

EMPLOI

PROGRAMME DES ACTIONS DE LA MAISON DE L'EMPLOI EST-VAR :
Semaine du B.T.P. : du 16 au 20 novembre
Semaine de l'Emploi des personnes handicapées : du 16 au 20 novembre

Contact : Maison de l'Emploi Est-Var
1196, boulevard de la Mer – 83600 FREJUS
Tél. 04 94 51 91 60 – Fax. 04 94 51 91 91

AGENDA

Détente et terroir roquebrunois

Réveillez vos sens avec les balades et visites de l'Office de Tourisme

L'Office Municipal de Tourisme propose, aux petits et grands, d'éveiller leurs sens grâce à des balades, des visites, des ateliers à thème...

Ne ratez donc pas :

ATELIER ORCHIDÉES

Venez découvrir, pendant un stage de culture, à l'Orchideraie Vacherot, le monde passionnant des orchidées.

Atelier le : 23/10.

Heure : 13h. Durée : 3h.

Lieu de rendez-vous : Orchidées Vacherot à Roquebrune-sur-Argens.

Tarif : 35 euros.

BALADE GOURMANDE

Visite commentée du Village Médiéval, du Musée du Chocolat, suivie d'une dégustation des produits du terroir roquebrunois. Tout un monde de traditions à découvrir dans une ambiance conviviale et un accueil chaleureux de la part d'authentiques producteurs.

Petit plus : apéritif offert.

Sortie le : 27/10

Départ : 10h. Durée : 2h30.

Lieu de rendez-vous : Office de Tourisme de Roquebrune-sur-Argens.

Tarifs : adulte 8 euros/ 8-12 ans 4 euros/ gratuit – de 8 ans.

Places limitées réservation Office de Tourisme.

ATELIER « HOUILLE LA CITROUILLE »

« Madame la citrouille » est très heureuse ! Les enfants vont la faire toute belle pour fêter Halloween.

Sortie le : 28/10.

Départ : 10h. Durée : 2h

Lieu de rendez-vous : Maison du Terroir.

Tarif : 4 euros.

Places limitées réservation Office de Tourisme.

LA VANILLE UNE ORCHIDÉE PAS COMME LES AUTRES

La vanille est une orchidée qui ne fleurit qu'une seule fois dans l'année. Venez découvrir cette épice rare et délicate à la fois.

Sortie le : 29/10

Heure : 10h. Durée : 1h30.

Lieu de rendez-vous : Orchidées Vacherot à Roquebrune-sur-Argens.

Petit plus : la visite sera assortie d'une collation rosée vanillée et de petits gâteaux de la confection du chocolatier Courreau.

Tarifs : 6 euros et 3 euros pour les 8-15 ans.



LA FABULEUSE HISTOIRE DE MÉLINE, LA PETITE ABEILLE

Cet atelier se présentera comme un conte pour enfants, ayant pour personnage central une petite abeille, qui grandit au sein de la ruche. L'histoire sera illustrée de photos et de dessins.

Sortie le : 30/10

Heure : 10h. Durée : 2h.

Lieu de rendez-vous : L'Amie-Ailée

Tarifs : 4 euros/ gratuit moins de 12 ans.

ATELIER ENFANT « IL ÉTAIT UNE FOIS NOËL »

Découvrez la magie de Noël à travers 3 ateliers créatifs.

Enfants âgés de 5 à 10 ans, places limitées réservation nécessaire.

Sortie le : 2, 9 et 16/12

Heure : 9h30. Durée : 2h.

Lieu de rendez-vous : Salle Georges Delatour

Tarif : 4 euros.

ET N'oubliez pas en février les balades Natures « LES MIMOSAS DES PETITES MAURES ».

Dès la fin du mois de janvier, le littoral des Maures s'illumine de jaune. Venez découvrir le mimosa avec un guide naturaliste qui vous en contera tous les secrets.

Les lundis 8, 15, 22/02 et le 1/03. De 14h30 à 16h.

Tarifs : 8 euros adultes/ 4 euros enfants de 8 à 12 ans/ gratuit moins de 8 ans.

Renseignements et réservations :
Office Municipal de Tourisme
Tél. 04 94 19 89 89